

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

219^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. la millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

La crise ministérielle française continue

M. GUY MOLLET BATTU

L'Assemblée nationale lui refuse l'investiture par 275 voix contre 240 et 25 abstentions

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Après un après-midi et une soirée de débats confus et passionnés, l'Assemblée nationale a procédé au vote sur l'investiture du cabinet constitué par M. Guy Mollet. Par 275 voix contre 240 et 25 abstentions, la confiance a été refusée au secrétaire général du parti socialiste. La crise ministérielle n'est donc pas terminée comme on avait pu l'espérer un moment. Elle repart pratiquement en dessous de zéro et dans un climat



La grève des transports a provoqué l'afflux à Paris d'innombrables véhicules. La place de la Concorde offrait le spectacle d'un véritable chaos.

L'« opération 20 % » généralisée

Le Trésor français au bord de la faillite

Si l'« opération 20 % » décrétée le 10 août par M. Félix Gaillard a eu pour effet d'arrêter l'hémorragie de devises qui entraînait le Trésor à la faillite, elle n'a pas pour autant amélioré beaucoup la situation financière de la France. En effet, cette pseudo-dévaluation a été faite à un moment défavorable. Le ministre des finances était aux abois: il devait payer au plus pressé pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements. Il n'eut donc guère le temps de mettre en place une véritable politique de déflation et un appareil suffisant de contrôle des prix et des salaires. Craignant au surplus les répercussions psychologiques d'une dévaluation dans les règles classiques, il n'osa pas aller jusqu'au bout de la logique et décida, pour éviter une hausse trop sensible des prix sur le marché intérieur, d'exempter une fraction importante des importations de matières premières de la taxe de 20 %. Mais du même coup, il perpétua le système néfaste des taux de change différents qu'il avait manifesté l'intention de supprimer, créant des distorsions de prix et prolongeant l'arbitraire de la politique économique.

Il lui aura fallu un peu plus de deux mois pour se rendre compte qu'il avait fait le jeu de la spéculation. Les matières premières telles que l'acier, le charbon, le pétrole, etc., bénéficiant de l'ancien taux de change, (soit 350 fr. français pour un dollar) alors que les autres achats à l'étranger devaient se faire sur la base du nouveau cours de 420 francs pour un dollar, les importateurs de produits privilégiés cherchèrent à accélérer leurs achats dans la crainte que sous la pression internationale, le gouvernement ne généralise la « dévaluation ».

M. Gaillard avait une arme à leur opposer: il avait suspendu la libération des échanges et pouvait, en théorie, freiner les excès en n'accordant qu'au compte-gouttes les licences d'importation. Oublia-t-il que la France faisait partie de la Communauté européenne de charbon et de l'acier, et qu'elle s'était engagée par le traité de 1952 à supprimer tout contingentement de ces produits? Toujours est-il que les importateurs français sautèrent sur l'oc-

casion. Les achats d'acier en Allemagne et en Belgique passaient bientôt de 1 milliard de francs français par semaine à 5, voire 6 milliards, en même temps que les importations de charbon s'accroissaient aussi. Conséquence: les faibles réserves de devises du Trésor fondaient de nouveau et les industriels français annulaient les commandes qu'ils avaient passées aux aciéries du pays pour s'approvisionner à l'étranger. Il fallait réagir sans retard; et c'est pourquoi, dimanche, sans attendre la constitution du nouveau cabinet, le gouvernement chargé de l'expédition des affaires courantes décida d'appliquer le nouveau taux de change à toute les importations.

Il n'y a pas de demi-mesure en matière monétaire: la preuve en est donnée une fois de plus. Dans son principe même, la pseudo-dévaluation du 10 août ne pouvait être que provisoire. Mais que va-t-il se passer maintenant que le gouvernement a été contraint, sous la pression des événements, de franchir l'étape décisive? D'abord, les prix de l'acier, du charbon et des carburants vont augmenter. Comme l'indice général est déjà à la hausse, le pouvoir d'achat de la population va encore baisser et justifier de nouvelles revendications de salaires. Le gouvernement sera bien forcé de céder... Mais alors, il renforcera encore la crise financière. Les caisses du Trésor sont de nouveau vides: il faudra recourir une fois de plus aux avances de la Banque de France et à de nouveaux impôts: autrement dit renforcer l'inflation tout en pénalisant l'économie.

Certes, une aide extérieure pourrait accorder un répit au gouvernement. Mais il est peu probable que les Etats-Unis consentent à envoyer leurs dollars à Paris sans que la France prenne l'engagement de modifier sa politique économique. Dans ces conditions, même si cette aide était accordée, elle ne résoudrait rien.

Il est donc probable que la France va se trouver dans l'obligation de réduire encore ses importations, de continger ses usines, en un mot de bloquer l'expansion économique de ces dernières années. L'heure des grands sacrifices a sonné, et la dévaluation à elle seule n'est pas une solution à la crise. Pour qu'elle soit vraiment bénéfique, elle devrait s'inscrire dans un ensemble de mesures correctrices impliquant une réforme des institutions économiques, la réduction des dépenses improductives de l'Etat, l'allègement des charges qui pèsent sur l'économie et le commerce. Il faudrait aujourd'hui à la France un Poincaré, un stabilisateur, un homme qui puisse créer une discipline nationale. Ni M. Mollet, ni M. Gaillard, ni M. Pflimlin n'ont cette envergure. M. Pinay qui avait su opérer le redressement de 1952 et jouissait de la confiance de l'opinion publique, n'a pas pu s'imposer à l'Assemblée nationale. Faut-il vraiment que la France, en plein renouveau, soit bloquée dans son expansion économique par les erreurs et l'aveuglement de ses politiciens de carrière? C'est à désespérer.

Jean HOSTETTLER.

parlementaire et psychologique déterioré qui ne permet pas d'espérer une solution rapide.

C'est le vote négatif des indépendants et paysans qui est à l'origine de l'échec de M. Guy Mollet. Hostiles à la politique financière du leader de la S.F.I.O., braqués contre certains de ses projets sociaux et singulièrement contre l'étatisation de la médecine et l'accroissement du droit de regard des comités d'entreprise, les modérés se sont dans leur totalité dressés contre un cabinet à droite ont ainsi, dans un scrutin de direction socialiste.

M.-G. G.

(Lire la suite en 11^{me} page)

Catastrophe aérienne en Espagne

21 morts

MADRID, 28 (Reuter). — Les 17 passagers et les 4 hommes d'équipage ont perdu la vie lors de la chute d'un avion espagnol, lundi soir, à 20 kilomètres de Madrid. Un porte-parole de la compagnie « Iberia » a déclaré que l'appareil DC-3 avait tenté un atterrissage de fortune, mais qu'un moteur avait pris feu, provoquant la chute de l'avion entre Arganta et Getafe.

La plupart des victimes étaient des ressortissants espagnols résidant à Tanger et à Tetouan. Parmi les autres passagers figuraient notamment M. Dris ben Yahia, fonctionnaire du consulat du Maroc à Madrid, trois ressortissants français dont M. Pierre Vixce, correspondant de l'agence économique et financière, ainsi que deux Américains.

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS TURQUES

Les démocrates de M. Menderès l'emportent de nouveau

Mais l'opposition républicaine gagne plus de cent sièges

ANKARA, 28 (A.F.P.). — Une fois de plus les électeurs turcs ont élu une Chambre démocrate. En renouvelant leur confiance à M. Adnan Menderès, ils se sont montrés sensibles au rythme que celui-ci imprime à la vie politique et économique turque, aux grands travaux qui transforment en ce moment l'aspect du pays et à ses succès internationaux.

Les électeurs continuent de croire que les difficultés que traverse actuellement l'économie du pays sont inévitables en période de développement et que l'avenir de la Turquie est plus important que la chute de la monnaie. Cependant, l'accroissement sensible des voix de l'opposition — dont le nombre de députés passe de 60 à 200 et qui aurait atteint un chiffre plus élevé si la loi électorale n'avait pas interdit les coalitions de partis — ne peut manquer d'être interprété par le chef du gouvernement comme un avertissement.

La hausse du coût de la vie, la rarefaction de certains produits, le déséquilibre économique, dont tous ne comprennent pas le caractère provisoire, ont causé un certain malaise. Ankara a voté contre le gouvernement, et Istanbul a accordé de nombreuses voix à

l'opposition. Ce sont des signes qui ne trompent pas: les grandes villes ne sont pas satisfaites et certaines provinces — celles de l'est surtout — ne cachent pas leur mécontentement. M. Menderès en tiendra certainement compte. Pour la première fois il trouvera dans la nouvelle Chambre une opposition relativement nombreuse.

Les résultats définitifs

ANKARA, 28 (A.F.P.). — On apprend de source officielle que les résultats définitifs des élections législatives turques sont les suivants: démocrates 408, parti républicain du peuple 194, parti de la nation 4, parti de la liberté 4.

(Lire la suite en 11^{me} page)

Israël prêt à toute éventualité



L'Etat d'Israël, au carrefour des mondes, poursuit fébrilement l'instruction de ses troupes. Les soldats sont soumis à un sévère entraînement.

Selon des informations vraisemblables mais non encore confirmées

JOUKOV AURAIT ÉTÉ EXCLU du praesidium du comité central du P.C.

PARIS, 28 (A.F.P.). — Selon des informations reçues à Paris, le maréchal Joukov aurait été exclu du praesidium du comité central du parti communiste de l'U.R.S.S.

Cette décision aurait été prise au cours d'une réunion tenue lundi par le comité central, mais il ne s'agit encore que de rumeurs.

D'après de nombreuses informations concordantes, les dirigeants soviétiques auraient l'intention de publier incessamment un communiqué sur le sort du maréchal Joukov.

La « Pravda » lance un appel au peuple russe

MOSCOU, 28 (A.F.P.). — La « Pravda », dans un éditorial diffusé hier matin

Nouvelle crise au Kremlin

« L'Union soviétique n'assistera pas les bras croisés à une guerre contre la Syrie. Un complot militaire a été organisé par les cercles réactionnaires américains contre le peuple syrien pacifique. La Turquie poussée par les Etats-Unis, est destinée à jouer le premier rôle, mais qu'elle prenne garde, car elle joue avec le feu! »

Tel était le langage que tenait à Tirana, jeudi dernier, le maréchal de l'U.R.S.S. Grigori Joukov, surnommé la râpe et le grincheux par ses soldats. Ignorait-il en ce moment que son remplacement au ministère de la défense nationale était imminent? On ne sait. Ce qu'on peut constater, en revanche, c'est qu'à la veille de sa « libération », il exécutait consciencieusement sa partition dans l'assourdissante fanfare de M. Nikita Khrouchtchev.

UN GRAND SOLDAT

Les sobriquets dont l'avait affublé la troupe dénotent un caractère difficile de la part de ce grand soldat qui avait fait la première guerre mondiale comme dragon et reçu

l'ordre de Saint-Georges, en raison de sa bravoure.

Au cours de la seconde, on croit pouvoir affirmer qu'il s'est trouvé en conflit parfois aigu avec ses camarades ou subordonnés Konev, Rokossovsky, Malinovsky, Vassilevsky, Eremenko, ainsi qu'avec les Malenkov et les Bouganine, successivement délégués du Politbureau à son état-major. Il n'empêche que les grandes victoires soviétiques de Moscou (décembre 1941), de Stalingrad (novembre 1942), d'Ukraine occidentale (mars 1944), de la Vistule et de Berlin (janvier-avril 1945) lui reviennent incontestablement. Après sept ans de quasi-dégrâce, la mort de Staline le remit en selle. Il semble qu'il ait participé à l'arrestation de Beria et tout dernièrement à la révolution de palais qui provoqua l'éviction de Molotov, de Malenkov, de Kaganovitch et de Chépilov, et que sa nomination au « praesidium » du parti communiste fut la récompense de ses services. Relevons enfin que le maréchal Joukov porte la principale responsabilité du massacre des patriotes hongrois.

MALINOVSKY, FAVORISÉ PAR LA CHANCE

Son camarade et successeur Rodion Malinovsky fit ses premières armes dans la brigade russe que le tzar Nicolas envoya sur le front occidental en 1916 et participa dans ses rangs à l'offensive du 16 avril 1917 en Champagne. Nous le trouvons ensuite en 1942 à la tête des forces du front de Stalingrad, chargées de couvrir l'investissement de la 6^{me} armée allemande, mais, contrairement à ce qu'on lisait dimanche dans la presse, il n'infligea aucune défaite ni « lourde » ni même légère au maréchal von Manstein. Si ce dernier dut abandonner Paulus à son triste sort, c'est que la 5^{me} armée italienne s'était fait enfoncer sur le Don et que force lui fut bien de faire face à ce nouveau danger.

Eddy BAUER.

(Lire la suite en 11^{me} page)

Le procès du « Stalino » s'est ouvert à Paris

Le dossier pèse 400 kg. et l'acte d'accusation comporte 800 pages

PARIS, 28 (A.F.P.). — Le procès du « Stalino », ce médicament à base de sel d'étain dont l'instabilité a provoqué cent deux morts reconnues et cent cinquante cas environ d'infirmités graves, s'est ouvert, hier après-midi, devant une chambre correctionnelle de Paris.

On a choisi la plus vaste des salles, car ce procès ouvert après une longue instruction — les faits datent de 1954 — a amené la constitution de trois cents parties civiles, le nombre des avocats étant en proportion. Les dossiers, instruits par le juge Ferdinand Gollety, font un poids total de quatre cents kilos.

La salle est bondée, on a dû placer les journalistes dans les boîtes réservées d'habitude aux accusés. Le président du tribunal, M. Jean Mille, est assisté de nombreux juges suppléants, car les débats sont prévus pour trois semaines et l'on doit éviter toute interruption du procès. De nombreux malades sont présents.

Les prévenus, « libres », sont MM. Georges Feuillet, inventeur du produit, et Henri Genet, façonnier. Contre le premier sont retenues les principales charges: homicide par imprudence, infraction à la législation sur les spécialités pharmaceutiques.

Quant à Henri Genet, accusé de fautes administratives, il s'est également porté partie civile contre l'inventeur. L'audience a commencé par la lecture, résumée, des inculpations, l'acte complet comptant 800 pages.

J'ÉCOUTE...

« Croulants ! »

DE tout temps, la femme ne songe qu'à déguiser son âge. De tout temps encore, elle eut toujours dix ou vingt ans de moins que son état civil.

De nos jours, plus que jamais, les jards font florès. Ils rutilent à toutes les pages de la publicité. Avec ceux-ci, on fait de son mieux... Sans y parvenir, toutefois, infailliblement...

Pour autant, n'allez pas vous aviser de faire même la moindre allusion, devant une femme, à l'âge qu'on lui pourrait donner! Ce serait incivilité suprême.

Un gaffeur, comme on l'est parfois à vingt ans, plus tard aussi, et fort innocemment du reste, futur beau-frère d'une belle de trente ans, lança, devant elle, parlant d'une femme qu'il venait de rencontrer :

— Oh ! c'est une vieille, elle doit bien avoir trente ans !

La future belle-sœur en eut un haut-le-cœur et même un haut-le-cœur. De protester aussitôt :

— Merci bien ! J'en ai trente, moi aussi.

Sur ce point, la verte jeunesse est, d'ailleurs, impitoyable. Son optique est très spéciale.

Une toute charmante enfant — enfant comme on l'est encore à vingt ans — ne vous l'envoyait pas dire. Voici le tableau qu'elle brossait, en un beau jour de l'été dernier, tout à la joie pourtant :

— Entre 30 et 40, on est des vieux. Entre 40 et 50, on est des croulants. Entre 50 et 60, on est des ruines.

Et au-delà ? Bien entendu, elle n'en disait rien. Mais bien entendu aussi que, pour elle, on n'était plus bon que pour l'au-delà.

Après 60, et cætera... Hoté! Winston Churchill, le général Guisan, Adenauer, Eugène Pittard, octogénaires après les septuagénaires, nonagénaires, au besoin, même les presque centenaires, à la rescousse!

Déjà relevé! Tenez-vous droit! Ne jamais se laisser aller...

FRANÇONNIE.

D'un bout à l'autre...

Des édiles trop ingénieux

VARSOVIE (Reuter). — Le maire, le trésorier communal et quatre autres membres du Conseil municipal de Makow, petite ville de la région de Varsovie, jugés en prison, en attendant d'être punis pour détournement de fonds.

Selon les journaux, ces ingénieux édiles déclaraient qu'ils avaient construit des maisons, des ponts et réparé des rues, mais s'étaient contentés de le faire sur le papier.

Découverte d'un navire romain

ROME (Reuter). — Un groupe de scaphandriers italiens a découvert par 20 mètres de fond, dans l'archipel de la Maddalena, entre la Sardaigne et la Corse, le premier navire marchand romain pratiquement intact. Le navire contient encore son chargement d'amphores, rangées régulièrement en couches superposées, ce qui a permis d'en dater approximativement l'époque entre 120 et 100 avant l'ère chrétienne.

Le professeur Nino Lamboglia, éminent expert italien dans les questions de la navigation romaine, a qualifié la découverte de ce navire d'événement d'une importance scientifique exceptionnelle.

... de la planète ★

LIRE AUJOURD'HUI :

- Page 4 : LE RIDEAU DE VELOURS
- Une interview de Jacques Fabry
- Le théâtre sur les bords de la Seine
- TOUS LES SPORTS
- Page 6 : LA VIE NATIONALE
- Le budget des C.F.F. pour 1958
- CHRONIQUE RÉGIONALE
- Page 8 : ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ
- Les communistes italiens révèlent leurs cartes

AVIS OFFICIELS



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES LETTRES

Judi 31 octobre 1957, à 16 h. 15 au Grand auditorio des lettres

Soutenance d'une thèse de doctorat

LA RECHERCHE DIRECTE DES FACTEURS PRIMAIRES EN ANALYSE FACTORIELLE

Candidat : M. Jean-Paul BOSS
LA SÉANCE EST PUBLIQUE

ENCHÈRES

Enchères de mobilier

Judi 31 octobre 1957 à 13 h. 30 précises

Pour cause de cessation de bail, Mme Madeleine Paquette, à Couvet, fera vendre par voie d'enchères publiques, à son domicile, café du Crêt-de-l'Eau, le mobilier suivant : Une cuisinière électrique « Le Rêve » (2 fours, 1 grande et 4 petites plaques) ; un jeu de « Football » ; deux cafetières électriques « Egros » et « Dorna » ; un appareil de radio avec « Téfifon » et cassettes ; un banc d'angle ; un accordéon ; 25 chaises, tapis de table, vaisselle, verrerie, services de table, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

PAIEMENT COMPTANT.

Greffe du tribunal du Val-de-Travers.

IMMEUBLES

Immeubles à vendre

Cadastre de Neuchâtel, articles 4642, 5518 et 5517, bâtiments, garages, jardins de 725 m². Cadastre des Hauts-Geneveys, article 859, bâtiment et jardin de 896 m². Cadastre de Corcelles-Cormondrèche, articles 85, 86, 1544, 254, 1128, terrains de 8854 mètres carrés. Cadastre de Couvet, article 1289, terrain de 4270 m². Pour renseignements, visites et offres éventuelles, s'adresser à l'office des faillites de Neuchâtel, jusqu'au 15 novembre 1957.

A vendre tout de suite

ancienne maison

à 2 minutes du tram. Bas prix, bon dégagement, situation ensoleillée. — Adresser offres écrites à M. Z. 4655 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter ou à louer

MAISON

avec atelier ou local seulement de plain-pied. Adresser offres écrites à K. X. 4653 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un

immeuble

au bord du lac de Neuchâtel, près d'une plage. Transformation possible, en tea-room ou garage. Prix intéressant. Adresser offres écrites à G. T. 4649 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, aux environs de Neuchâtel, jolie

maison familiale

4 chambres, chauffage central, atelier, garage et dépendances. Adresser offres écrites à Y. K. 4641 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

GARAGE

à louer, quartier de la gare. S'adresser : téléphone 527 17.

La Coudre, à louer, meublé ou non,

joli appartement

une pièce, cuisine et salle de bains. Chauffage général. Arrêt du tram à une minute. Tél. 5 23 51.

A louer tout de suite au Prieuré de Cormondrèche

deux grands bureaux

Pour visiter, s'adresser aux Caves du Prieuré de Cormondrèche. Téléphone 8 12 90.

A LOUER dès Pâques 1958, à la rue du Môle 10, rez-de-chaussée,

4 pièces chauffées

pour bureaux, cabinet médical ou locaux commerciaux. Réparations et remise à neuf par la société propriétaire et d'entente avec le futur locataire. Faire offres au Crédit Foncier Neuchâtelois, rue du Môle 6, tél. 5 63 41.

CHAMBRES

A louer chambre

indépendante

S'adresser, rue A.-L. Breguet 12, rez-de-chaussée, à droite.

A louer

trois belles chambres

S'adresser : Beaux-Arts 3, 4^{me} étage.

Jolie chambre, chauffée, tout confort, pour monsieur stable, 55 fr. (quartier : rue de la Côte), tél. 5 58 46.

DEM. A LOUER
Je cherche à CERNIER logement de 3 ou 4 pièces pour employé V.R. Entrée fin décembre 1957. Adresser offres écrites à V. G. 4612 au bureau de la Feuille d'avis.

STUDIO
Deux jeunes hommes cherchent chambre indépendante meublée ou non, pour tout de suite ou pour le 1^{er} novembre. Téléphone 5 65 07, après 19 h.

CHAMBRE
Apprenti cherche, pour le 1^{er} novembre, chambre chauffée, région entre Neuchâtel et Saint-Blaise. Offres écrites à Walter Loosli, Viehmarkstrasse, Grosshöchstetten.

CHAMBRE
On cherche chambre dans le centre. Adresser offres écrites à R. E. 4659 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE
Je cherche, pour mon employé, chambre de préférence au centre. Faire offres à François, coiffeur. Tél. 5 18 73.

CHAMBRE
On cherche chambre indépendante et au centre. Faire offres à case postale 404, Neuchâtel 1.

CHAMBRE
Monsieur cherche, près de la gare, pour le 10 novembre, chambre avec pension, M. Amat-zinger, Saint-Triphon (Vd).

CHAMBRE
A l'est de la ville, pour étudiante ou employée sérieuse, belle chambre avec

pension soignée
Milieu cultivé. Confort. Prix modéré. Tél. 5 41 40.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons quelques jeunes **MÉCANICIENS ÉLECTRICIENS** ou **SERRURIERS** en vue de les former comme monteurs d'accessoires de câbles. Nous exigeons une parfaite connaissance professionnelle, une certaine expérience et, si possible, la connaissance du français et de l'allemand. Les offres écrites, avec curriculum vitae, sont à adresser à la Fabrique de câbles électriques, à Cortaillod.

Fabrique d'horlogerie de la place cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, **horloger complet visiteur-décolleur** ainsi que **remonteur (se) de finissages** Personnes ayant pratique du métier sont priées de faire offres sous chiffres P 7106 N à Publicitas, Neuchâtel.

Chemins de fer fédéraux

La Division des travaux du 1^{er} arrondissement des C.F.F., à Lausanne, cherche pour son bureau de construction de Genève, avec résidence à Genève :

1 technicien-architecte

Conditions d'admission : diplôme de technicien-architecte ; si possible quelques années de pratique. Traitement : 14^{me}, éventuellement 10^{me} classe. Délai d'inscription : 20 novembre 1957. S'adresser par lettre autographe, avec curriculum vitae, à la Division des travaux du 1^{er} arrondissement des C.F.F., à Lausanne. Entrée en fonction : dès que possible.

MÉCANICIEN

ayant bonne formation et quelques années de pratique, serait engagé tout de suite ou pour date à convenir. Construction de machines spéciales et outillage. Semaine de 5 jours.

Fritz Krebs & fils Neuchâtel
Tél. 5 48 28 Fahys 107

L'Electricité Neuchâteloise cherche

employé (e)

pour son agence du Val-de-Ruz, à Cernier. Préférence sera donnée à personne bien au courant de tous les travaux de bureau et aimant la vente.

Entrée le 1^{er} décembre ou le 1^{er} janvier prochain.

Faire offres avec prétentions de salaire à la direction de l'Electricité Neuchâteloise, Terreaux 1, Neuchâtel.

On demande une

JEUNE FILLE

pour faire les chambres et s'occuper du linge. Bon gain et congés réguliers. Entrée pour date à convenir. Tél. 7 21 20. R. Strautmann, Hôtel des Communes, les Geneveys-sur-Coffrane.

Département de vente pour la Suisse cherche immédiatement **CORRESPONDANT** pour allemand et français. Place stable avec possibilité d'avancement. Semaine de 5 jours. Salaire Fr. 800.—

Employée de commerce pour travaux de secrétariat. Salaire Fr. 650.—

Offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser à **ROTEL S.A.,** Fabrique d'appareils électriques, Aarburg près d'Olten.

Entreprise commerciale de la branche métallurgique à Zurich, bien introduite, cherche pour entrée au plus tôt **REPRÉSENTANT** capable, pour la vente d'articles techniques de construction, intéressante, ne craignant pas la concurrence. (Cantons : Valais, Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg).

Nous offrons : Programme de vente intéressant, références de premier ordre, excellent appui, clientèle commerciale. Fixe, commission, frais d'auto et de voyage, gratification en cas de succès. Possibilité, en cas de convenance, de devenir chef représentant.

Nous demandons : Apprentissage professionnel complet (si possible dans la branche métallurgique ou électrique). Talents de vente supérieurs à la moyenne, succès de vente prouvés, Esprit d'initiative et volonté. Personnalité intégrée et sincère. Relations dans la branche construction désirées. Connaissance de l'allemand.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et prétentions de salaire, sous la mention « représentant », à l'adresse ci-dessous :

Conrad von Burg Dipl. Berufsberater
Kronenstr. 24 ZÜRICH 6/33

MÉCANICIEN-OUTILLEUR trouverait place stable et intéressante à la Fabrique de cadrans FLUCKIGER & Cie, à Saint-Imier. Faire offres détaillées.

On cherche pour Lausanne une **bonne à tout faire** et pour s'occuper de deux enfants. Offres écrites sous chiffres P. S. 4638 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un **DOMESTIQUE** si possible sachant traire. Pierre Chollet, Bussy sur Valangin.

On cherche jeune **SERRURIER** Berthoud, clôtures, Colombier. Tél. 6 30 24.

Fille d'office est recherchée pour date à convenir. Congé le dimanche. Nourrie et logée dans la maison. Faire offres ou se présenter à la confiserie Vautravers, Neuchâtel.

On cherche un jeune homme fort et de confiance comme **commissionnaire** Entrée immédiate ou pour date à convenir. Faire offres à la boucherie E. Dubois, Colombier. Tél. 6 34 24.

Entreprise de bâtiments engagerait tout de suite **deux bons MANŒUVRES** dont un capable d'utiliser un compresseur. Demander l'adresse du No 4644 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une **femme de ménage** pour une ou deux demi-journées par semaine, région Favarge. Téléphoner au 5 77 85.

DEMANDES D'EMPLOIS

Je cherche pour ma fille de 21 ans, catholique, six ans de classes secondaires, place

D'EMPLOYÉE DE MAISON

avec vie de famille, dans bonne famille catholique, de préférence pour garder de petits enfants et aider à des travaux faciles du ménage. Elle doit avoir la possibilité de se perfectionner en français. J'attache plus d'importance à de bons traitements qu'à un gain élevé. Adresser offres à Gustave Maurer, Contwig Pfalz (Allemagne).

Jeune employé de commerce

cherche place intéressante dans un service de vente ou de publicité, éventuellement représentation. Possède expérience de la vente et des relations avec la clientèle. Voiture personnelle à disposition. — Faire offres détaillées sous chiffres I. T. 4598 au bureau de la Feuille d'avis.

RUNTAL S.A. FABRIQUE DE RADIATEURS

CHERCHE POUR SON SERVICE DE VENTE A NEUCHÂTEL

une **SECRÉTAIRE** de langue allemande cultivée, sachant bien le français, ayant de bonnes connaissances d'anglais et d'italien, habile sténodactylographe. Date d'entrée : 1^{er} décembre 1957.

une **SECRÉTAIRE** de langue française cultivée, habile sténodactylographe, notions d'allemand désirées. Date d'entrée : 1^{er} janvier 1958.

Places stables, travail indépendant et varié pour personnes capables, conditions intéressantes, possibilité de semaine de cinq jours.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie à RUNTAL S. A., route des Falaises 7, Neuchâtel.

GENERAL MOTORS SUISSE S.A. BIENNE
Nous cherchons **sténodactylo** de langue maternelle française, avec bonne connaissance de l'allemand, éventuellement quelques notions d'anglais.

Faire offres avec prétentions de salaire, sous référence PARTS, au chef du personnel de la **GENERAL MOTORS SUISSE S. A., BIENNE**

Importante compagnie suisse d'assurances sur la vie, désireuse de compléter son organisation externe dans le canton de Neuchâtel, cherche un **COLLABORATEUR PROFESSIONNEL** capable de seconder activement l'agent général dans l'organisation du service externe. Sa tâche consistera, entre autres, à conclure de nouvelles affaires et à maintenir le contact avec les assurés.

Nous demandons : zèle, initiative et persévérance. Réputation irréprochable, civilité et bonne formation générale (éventuellement diplôme).

Nous offrons : salaire fixe dès le début, commissions et frais, prévoyance vieillesse. Mise au courant approfondie, appui efficace dans la pratique.

Préférence sera donnée à un candidat déjà familiarisé avec l'acquisition d'assurances sur la vie (âge maximum 50 ans). Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie à Case postale 1082, Neuchâtel 1.

On cherche un **ouvrier agricole** Tél. 7 21 79. — Paul Bischoff, Cofrane.

Famille de pasteur, avec 2 enfants, à la campagne, cherche personne consciencieuse pour aider aux soins du **ménage**

Vie de famille, congés réguliers. Faire offres sous chiffres N. A. 4656 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche jeune **SERRURIER** Berthoud, clôtures, Colombier. Tél. 6 30 24.

Technicien-mécanicien

possédant longue pratique dans l'industrie horlogère, spécialement dans le domaine étude et construction de nouvelles machines, cherche changement de situation, de préférence poste à responsabilité. — Faire offres sous chiffres AS 5800 J aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », Bienne.

Mécanicien de précision

actif, nombreuses années d'expérience, cherche place de chef dans atelier de mécanique ou fabrique de cadrans. — Faire offres sous chiffres B. O. 4645 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune employé

connaissant le français et l'allemand est demandé par bureau de la ville. Situation d'avenir pour employé capable. — Faire offres sous chiffres G. S. 4623 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche place de vendeuse dans

confiserie

Offres à M. Feldmann, Rubigenstrasse, BELP (Be).

Mécanicien-outilleur

cherche place à Bôle ou aux environs. Libre immédiatement. S'adresser par écrit sous chiffres P 7124 N à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

cherche place (jusqu'à fin février) dans commerce avec ménage où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. A déjà travaillé dans un commerce de denrées alimentaires. Entrée immédiate. Offres à Mlle Zäclia Häggi, Kirchmatt, Nunningen (SO).

Jeune ITALIEN

fort, cherche travail dans commerce ou industrie pour tout de suite. Offres à case postale No 7, Champlon (Berne).

demi-journée

dans magasin ou atelier de couture. Adresser offres écrites à T. G. 4661 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

cherche occupation pour l'après-midi, pour tenir compagnie à personne âgée ou malade, ou pour promenade. Garderait aussi enfant ; accepte le soir et le dimanche. — Adresser offres écrites à P. C. 4668 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

PERDU

vendredi 25 octobre, probablement place des Halles, 2 clefs d'auto, attachées à chaînes de petites billes jaunes. Prière d'aviser case postale 31739, Neuchâtel 1. Récompense.

On cherche à acheter

1 gramophone

et 1 linguaphone anglais. Tél. 5 86 51.

On cherche

patins vissés

souliers blancs No 38, en parfait état. Tél. 5 62 86.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste orthopédiste reçoit tous les jours, mardi excepté

19, faubourg de l'Hôpital (2^{me} étage). Tél. 5 14 52.

Traitement par le SANOVAC

dissipant les amas de graisse

A. DIRAC 17, 1^{er} étage de l'Hôpital

DEM. A ACHETER

Je cherche à acheter un **fourneau à sciure** si possible marque « Astral » ou équivalentement un fourneau à pétrole d'occasion, mais en bon état. Faire offres avec prix à O. B. 4657 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter

patins vissés

pour fillette, No 32-33. Le Jour : tél. 5 29 70 ; le soir : tél. 5 29 72.

De l'ARGENT

en 24 heures : j'achète au prix fort vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux argent, brillants. F. Saut, acheteur concessionnaire, Missionsstrasse 58, Bâle.

Si vous avez des meubles à vendre, rendez cette adresse : **AU BUCHERON**, Neuchâtel. Tél. 5 26 35



FOOTBALL

La situation actuelle en coupe du monde

Dix des seize équipes qui, du 8 au 29 juin 1953, participeront en Suède à la phase finale de la coupe du monde sont désormais connues.

Ce sont : la Suède et l'Allemagne occidentale (qualifiées d'office l'une en tant que pays organisateur et l'autre comme tenant du titre) ; pour l'Europe : l'Angleterre (groupe I), la France (groupe II), la Tchécoslovaquie (groupe IV) et l'Autriche (groupe V) ; pour l'Amérique du Sud : le Brésil (groupe I), l'Argentine (groupe 2) et le Paraguay (groupe 3) ; pour l'Amérique centrale et du Nord : le Mexique.

Tous les qualifiés d'Amérique du Sud sont connus, la grande surprise provenant de l'élimination de l'Uruguay. Pour les six places encore vacantes, cinq intéressent l'Europe et la dernière le groupe Asie - Afrique.

XXX

Pour l'Europe : la Hongrie (groupe III) devrait, quel que soit le résultat du match Bulgarie-Norvège (3 novembre), assurer sa qualification en disposant de la Norvège, le 10 novembre, à Budapest (sauf nouvelle surprise, car, à Oslo, les Hongrois s'étaient inclinés) ; la Pologne (groupe VI), grâce à une victoire (vraisemblable), dimanche prochain, sur la Finlande, à Varsovie, disputerait la qualification à l'U.R.S.S. en un match d'appui, car les deux formations compteraient alors le même nombre de points ; la Yougoslavie et la Roumanie (groupe VII) s'affronteront le 17 novembre, à Belgrade, en un match qui sera décisif, chacune des deux équipes ayant probablement, entre temps, disputé de la Grèce qu'elle recevra l'une et l'autre (la première confrontation Roumanie - Yougoslavie, à Bucarest, s'était soldée par un résultat nul : 1-1) ; dans le groupe VIII, l'incertitude est quasi totale, car chacune des équipes en lice peut encore prétendre au voyage en Suède : l'Irlande et le Portugal possèdent chacune trois points contre deux à l'Italie, aussi les deux matches restant à disputer (Irlande - Italie, le 4 décembre) et Italie - Portugal, le 22 décembre) revêtent une très grande importance ; enfin, dans le groupe IX, l'Écosse, qui compte quatre points, peut assurer sa qualification, le 6 novembre, à Glasgow, en battant la Suisse, mais, en cas de match nul, elle serait à même d'être remise en cause par un succès de l'Espagne sur la Suisse, le 24 novembre, à Lausanne (somme toute, dans ce groupe, c'est la Suisse qui détient le côté de la qualification tout en n'ayant elle-même que de faibles chances d'en être la bénéficiaire).

Quant à la seizième place, elle reviendra au vainqueur du tournoi Asie-Afrique. Sont actuellement qualifiés pour les demi-finales : l'Indonésie, qui rencontrera Israël, l'Égypte, qui affrontera le Soudan, les vainqueurs étant opposés pour désigner le qualifié.

La seconde défaite de Xamax I

À la suite d'une erreur de transmission, il nous a été impossible de publier hier le compte rendu de Xamax I-Alle. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Xamax I - Alle I 0-3 (0-2)

XAMAX : Locatelli ; Schwab, Gutknecht ; Jucker, Kapp, Chodat, Bonfigli, Mella, Rohrer, Christen, Biondell.
ALLE : Peignier ; Meury, Gigandet II ; Probst, Hubler, Desbouds ; Gafner, Saner, Gigandet I, Hoffmann, Girardin.
BUTS : Gigandet II (2), Girardin.
ARBITRE : M. Flückiger, Genève (excellent).
NOTES : terrain de Serrières en excellent état. Beau temps. 600 spectateurs dont une forte cohorte de Jurassiens. Xamax remplace son gardien Weber, blessé contre Etoile, par Locatelli. Alors que le résultat est de 2 à 0 pour Alle, Mella tire un penalty sur le poteau, ce qui nous sensiblement au moral des Neuchâtelois.

Ce match revêtait une grande importance. Alle n'avait en effet perdu qu'un point jusqu'alors, tandis que Xamax en avait perdu deux. Disons d'emblée que le match a tenu toutes ses promesses. Les deux équipes prirent un départ rapide et d'emblée l'on se rendit compte qu'il serait difficile à Xamax de marquer. Chaque descente du club neuchâtelois était régulièrement arrêtée par la défense jurassienne jouant violemment mais correctement.

Xamax, plus scientifique, attaquait, mais Alle répondait par un jeu plus direct et beaucoup plus puissant et ce qui devait arriver arriva : les Jurassiens marquèrent alors que les Neuchâtelois étaient régulièrement arrêtés par les défenseurs adverses.

Alle possède une des plus belles équipes que nous ayons vu évoluer en deuxième ligue. Cette formation témoigne d'une remarquable volonté et confectionne un jeu direct ; elle ne s'embarrasse d'aucune fioriture.

Xamax cherche, lui, beaucoup trop la complication. On se passe et repasse le ballon et bien des éléments, se croyant supérieurs à leurs camarades, ne font pas un effort supplémentaire. Evidemment, Xamax est un club à battre, mais celui-ci n'expirait pas tout. Il ne suffit pas d'avoir du talent pour vaincre ; il faut avoir du cœur pour ses couleurs, les Jurassiens en ont administré une nouvelle fois la preuve.

Xamax, en ce dernier dimanche d'octobre, a bien hypothéqué son championnat, mais en toute franchise reconnaissons que le club du Jura mérite amplement sa première place. E. M.

DERNIERE MINUTE

Les quinze footballeurs qui se rendront à Glasgow

Voici quels sont les quinze joueurs qui ont été retenus pour faire le déplacement à Glasgow avec l'équipe suisse qui rencontrera l'Écosse, en match éliminatoire de la coupe du monde :

Gardiens : Karl Elsener (Grasshoppers) et Eugène Farlier (Urania) ; arrières : Willy Kern (Chaux-de-Fonds), Harry Koch (Grasshoppers) et Fritz Morf (Granges) ; demis : Ivo Frosio (Lugano), André Grobety (Servette), Heinz Schneider (Young Boys) et Marcel Vonlanden (Lausanne) ; avants : Robert Ballaman (Grasshoppers), Francesco Chiesa (Chiasso), Eugène Meier (Young Boys), Gilbert Rey (Young Boys), Ferdinando Riva (Chiasso) et Roger Vonlanthen (Alessandria).

LES ADIEUX DE FERDI KUBLER



Ferdinand Kubler a disputé dimanche, au Hallenstadion, sa dernière course. Un public considérable, dépassant treize mille personnes, avaient tenu à saluer celui qui porta si haut les couleurs helvétiques sur les routes et les pistes du monde entier. Ferdy reçut de nombreux souvenirs, en particulier une médaille d'or des mains du président du S.R.B. Luthi. Peu après, Kubler devait se distinguer avec van Steenberghe (à gauche) dans l'américaine de 100 km. où il se classa 2me derrière la paire Koblet - von Buren.

En deuxième ligue Alle consolide sa position de leader

Nous rappelons les résultats de dimanche : Tramelan - Serrières 1-0 ; Xamax - Alle 0-3 ; Fleurier - Le Locle 1-3 ; Porrentruy II - Etoile 0-1 ; Reconvilier - Saint-Imier 2-0.

Le match principal de la journée nous a réservé une surprise ; Xamax, sur son terrain, s'est nettement incliné face à Alle, qui renforce ainsi singulièrement sa position de leader. Serrières a opposé une belle résistance à Tramelan, mais a perdu finalement de justesse. Reconvilier remporte sa deuxième victoire de la saison en battant difficilement Saint-Imier. A Fleurier, le Locle s'est imposé comme prévu. Quant à Etoile, ce n'est pas sans peine qu'il est venu à bout de la deuxième garniture de Porrentruy.

En résumé, une journée dont bénéficie surtout le Locle et Etoile qui gagnent chacun une place au classement, aux dépens de Xamax, qui recule au cinquième rang.

CLASSEMENT table with columns: J, G, N, P, c, Pts. Rows: Alle, Tavannes, Le Locle, Etoile, Xamax, Tramelan, Saint-Imier, Reconvilier, Serrières, Porrentruy II, Fleurier.

Le programme de dimanche prochain se présente de la façon suivante : Etoile - Saint-Imier ; Serrières - Reconvilier ; Porrentruy II - Fleurier ; Tramelan - Tavannes. Xamax se déplacera à Berne, où il donnera la réplique à Young Boys, dans un match comptant pour la coupe.

Etoile et Serrières accueilleront respectivement Saint-Imier et Reconvilier. Bénéficiant de l'avantage du terrain, ils l'emporteront vraisemblablement. Fleurier obtiendra peut-être sa première victoire de la saison il affrontera, au Jura bernois, Porrentruy II, avant-dernier classé. Le derby Tramelan - Tavannes sera le match-vedette de cette journée. Un pronostic est difficile ; la forme du jour sera déterminante. D. D.

Sport-Toto

Voici les résultats du concours No 9 de dimanche passé : 70 gagnants avec 12 points à 2304 francs. 2203 gagnants avec 11 points à 73 fr. 20. 71 gagnants avec 10 points à 7 fr. 30. Loto-Tip No 9 : le maximum de 4 points n'a été obtenu par aucun concurrent ; 36 gagnants avec 3 points recevront chacun 1074 fr. 50. Prix de consolation No 5 : 288 gagnants avec 33 points à 34 fr. 70.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

FOOTBALL 3 novembre : Troisième tour principal de la coupe suisse. Chiasso - Locarno ; Bâle - Olten ; Lausanne - Carouge ; Servette - Martigny ; Urania - La Tour-de-Pelliz ; Winterthur - Baden ; Young Boys - Xamax ; Young Fellows - Red Star ; Pro-Daro - Bellinzona ; Helvetia - Berne - Bienna ; Madetsch - Chaux-de-Fonds ; Wettingen - Grasshoppers ; Derendingen - Granges ; Kickers - Lugano ; Cantonal - Moutier ; Concordia - Petit-Huningue ; Fribourg - Montreux ; Longeau - Langenthal ; Lucerne - Bodio ; Malley - Vevey ; Nordstem - Birsfelden ; Slon - Monthey ; Thoune - Bienna-Boujean ; Zurich - Uster ; Le Locle - Berne ; Saint-Gall - Schaffhouse ; Bassecour - Soleure ; Assens - Yverdon ; Aarau - Old Boys ; Brunnen - Mendrisio ; Blue Stars - Brühl ; Frauenfeld - Borschach.

30 octobre : Milan - Rapid Vienne à Zurich. 1er novembre : Young Boys - Vasas Budapest à Stuttgart.

HOCKEY SUR GLACE 30 octobre : sélection neuchâteloise - Stockholm, à la Chaux-de-Fonds. 2-3 novembre : Tournoi international à la Chaux-de-Fonds.

BOXE 29 octobre : Rencontre Pays de Galles - Suisse à Cardiff. 31 octobre : Sélection Pays de Galles - sélection suisse à Bargoed.

MARCHE 1er novembre : Epreuve internationale des 100 km. à Lugano.

ATHLÉTISME 3 novembre : Championnat suisse par équipes de course d'orientation.



BERNE. — La question de la création d'une fédération unifiée pour l'athlétisme en Suisse a été évoquée à la conférence des présidents de l'Association fédérale d'athlétisme léger. La proposition concrète qui a été formulée a remporté l'adhésion des instances centrales de la S.F.G., de sorte que le 10 novembre les présidents cantonaux de la S.F.G. pourront en être informés et que les détails du projet de l'A.F.A.L. pourront faire l'objet d'une communication publique.

Alex Burtin confirmé dans ses fonctions

Le comité national, présidé par M. Marcel Castellino (Genève), s'est réuni à Berne, en présence du directeur technique de l'équipe suisse au Tour de France, Alexandre Burtin, qui présente un rapport résumant les accusations portées dernièrement contre lui. Le comité national décide de renouveler sa confiance à Burtin en le confirmant dans ses fonctions pour l'année 1953.

L.U.C.S. exprima le vœu que le régime autorisant les coureurs amateurs à participer à des courses par étapes soit assoupli. La délégation du S.R.B. prit acte de ce désir et annonça qu'elle définirait sa position au cours de la prochaine assemblée. La conclusion de la nouvelle convention, qui doit fixer les rapports entre les deux fédérations, fut également renvoyée à une autre séance. L'U.C.S. désirent étudier d'une manière approfondie les propositions présentées par le S.R.B.

Un championnat du monde de demi-fond pour amateurs ayant été introduit par l'U.C.I., le problème est désormais à résoudre sur le plan national. D'un commun accord, les deux fédérations ont renoncé à faire disputer un championnat suisse, mais elles autoriseront la remise de licences aux slyeys amateurs, pour autant qu'ils ne se mesurent pas à des professionnels. Les fédérations ont également tenté avec la catégorie des indépendants, la réglementation prévue pour cette année sera encore appliquée l'an prochain. C'est ainsi que les coureurs de la catégorie des indépendants peuvent être qualifiés amateurs à condition qu'ils prennent cette décision avant le 31 mai 1953. Par contre, aucun coureur ne pourra être admis à deux reprises au sein de la catégorie des indépendants.

- A Berlin, Valentin Petry a remporté le championnat d'Allemagne de demi-fond sur piste couverte. ● Des pourparlers sont en cours entre Kees Pellenaers et une marque extraportative italienne. Au cas où ils aboutiraient, Pellenaers sera chargé de diriger et de diriger une équipe de dix coureurs hollandais, surtout des jeunes qui participent à toutes les courses classiques en Italie, y compris le « Giro ». ● Match international de hockey sur terre, à Francfort : sélection de Hesse - sélection suisse 0-1 (mi-temps 0-1). ● L'écurie suisse de Blonay a pu fêter à Paris-Auteuil un nouveau succès important avec le trois ans « Pirate IV » qui monté par E. Oby, a remporté le steeple-chase pour le Prix du Congrès (3500 m., 20.000 fr. suisses) avec une longueur d'avance sur « Villageois » et « Fermier général », en 4'13". Il y avait 9 partants ; 4 sont tombés.

Le rideau de velours

Interview au Théâtre de Neuchâtel

JACQUES FABBRI

désire monter une œuvre de F. Dürrenmatt

Ce talentueux comédien de la jeune génération m'a donné l'impression de toucher un domaine à part, dans l'art dramatique. Jacques Fabbri est officiellement à son septième spectacle. Après la « Vertu en danger », il y a quatre ans. Jacques Fabbri a monté des pièces de qualité avec un brio incomparable : « Les hussards », que nous avons vu à Neuchâtel, « La famille Arlequin », qui lui valut le Prix Molière en 1955 et dont nous fimes frustrés par la faute de notre minuscule théâtre, etc. Aujourd'hui, Jacques Fabbri revient en Suisse avec une nouvelle création dans le plus pur style napolitain. Il est à la fois l'adaptateur, le metteur en scène et le comique interprète. Il faut dire que ce jeune metteur en scène a entrepris une œuvre difficile : celle qui consiste à faire vivre du théâtre une vingtaine de personnes... sans le secours de l'Etat. Et depuis 1953, Jacques Fabbri s'en va de succès en succès ! Presque inconnu il y a quatre ans, Fabbri est devenu maintenant une des figures originales du théâtre français contemporain. Cela, il le doit à son courage, à son travail et surtout à son amour de l'art et du beau théâtre.

— Je dois vous dire que vous serez le premier à annoncer cette nouvelle, car je n'en ai même pas encore parlé à l'auteur. Je souhaite seulement que Dürrenmatt soit d'accord de me laisser jouer cette excellente pièce.

Nous avons ensuite bavardé longuement de la dernière création parisienne de Dürrenmatt : « La visite de la vieille dame ». Sans critiquer la Compagnie Grenier-Hussenot, Jacques Fabbri estime que cette pièce a été montée avec un trop grand souci de sécurité. Elle a certes été récompensée par le prix Molière, mais il lui semble que le courage et l'audace ont manqué aux organisateurs de cette grande première.



Jacques FABBRI

parisienne. C'est dans l'espoir de consacrer définitivement le grand talent de Dürrenmatt qu'il veut créer « Romulus » dans sa version française. — Vous avez en Suisse une série de personnes qui mériteraient d'être mieux connues à Paris et en France. Je pense naturellement à Dürrenmatt. Mais je pense aussi à Lausannois Apothéoz. Avec la Compagnie des Faux-Nez, ce jeune animateur réalise des prouesses stupéfiantes. A mon avis, Apothéoz est une personnalité de premier ordre qu'il faudrait soutenir davantage. Paris attend sa consécration et je suis convaincu qu'il pourra l'obtenir. Même à Paris, où pourtant la concurrence est terrible, ce jeune Suisse dispose d'assez de qualités pour s'imposer.

On peut le voir, Jacques Fabbri refuse de parler de lui et surtout de son œuvre déjà importante. Ce qu'il veut avant tout, c'est créer du nouveau, apporter sa propre pierre à l'édifice du théâtre. Il essaie de contribuer à une espèce de collaboration générale. Jacques Fabbri, nous en sommes certains, n'a pas encore fini de nous étonner par ses brillantes qualités. René JELMI.

— J'ai pris des risques, me confie-t-il. Cela pouvait sauter, mais heureusement, le succès est venu. Maintenant, je poursuis librement mon activité dans la voie que je me suis tracée au début de ma carrière de directeur de compagnie. En rentrant de sa longue tournée avec les Galas Karsenty, Fabbri montera un nouveau spectacle comique. Après Scarpella, il a choisi un autre auteur napolitain : Santelli. Il s'agira d'une tragi-comédie intitulée le « Loup de Vega ». Avec cette pièce, la Compagnie Fabbri représentera la France au festival d'art dramatique de l'Exposition universelle de Bruxelles, en juillet prochain. C'est une lourde responsabilité qu'il partagera avec la Comédie-Française et Jean-Louis Barrault.

« J'ai aimé lire « Romulus »

En sa qualité de chef de file, Jacques Fabbri se doit de prévoir l'avenir de ses gens. Il voit même très loin : — En revenant de Bruxelles, nous jouerons le « Loup de Vega » à Paris. Je ne sais pas si une tournée pourra être entreprise, car cette pièce exige un matériel considérable. Pour la suite, je pense monter une pièce de Friedrich Dürrenmatt. J'aurais aimé rencontrer cet auteur « neuchâtelois », aujourd'hui. Malheureusement, il prépare actuellement un spectacle à Zurich, en compagnie de son traducteur Jean-Pierre Porret.

Jacques Fabbri a déjà lu plusieurs œuvres de Dürrenmatt : « L'aveugle », « Romulus », etc. En fait, il semble particulièrement s'intéresser à « Romulus », dont la version française de J.-P. Porret conviendrait parfaitement au genre de sa compagnie.

Le théâtre sur les bords de la Seine

Un Marivaux d'une note inconnue : « La réunion des amours »

Le défrichage de Marivaux, tant à la Comédie-Française qu'au T.N.P., se poursuit dans une presque totalité de succès et jamais, même lorsqu'elles ne comblent pas absolument ce que nous en attendons, ses pièces ne déçoivent tout à fait ; elles inspirent intérêt et discussion. Revanche du sort ! Balancement justifié ! Pendant trois siècles on s'est borné à ne jouer de lui que le « Jeu de l'amour et du hasard », les « Fausses confidences » et le « Legs » ; on limitait à leur tonalité doucereuse l'ensemble, plus large et plus hardi de l'œuvre de l'écrivain, si bien que presque toujours les comédies qu'on découvre de lui à présent provoquent une heureuse réaction.

l'heureuse issue de qui le spectateur ne doute pas un instant. Au fur et à mesure des mises à la scène de l'« Ile des esclaves », de la « Surprise de l'amour », etc., on s'est aperçu que si Marivaux concentrait sa curiosité et son esprit d'investigation sur des problèmes d'ordre sentimental, il débordait de ces conflits du dépit, de la pudeur et de la jalousie en lesquelles se résumaient ses pièces déjà nommées.

Et voilà que dans la « Réunion des amours » (qu'on vient de monter rue de Richelieu), l'évasion hors du convenu s'affirme élargie encore et le problème posé plus profond. Il s'agit de la lutte entre les deux formes de l'amour : celle qui le réduit aux menues délices de la pure volupté et celle qui comble les plus hautes aspirations. Thème qui lorsqu'il fut abordé (ou plutôt abordé) lors du dernier siècle, dans un théâtre plus réaliste, donna naissance à des situations pathétiques, à de longs commentaires dialogués — à la manière des Hervieu et Brieux — mais que Marivaux avait développé dans la gamme de finesse, de grâce et d'optimisme qui lui était familière. J. M.

Demain : AU FIL DES ONDES

MOTS CROISÉS

Problème No 561 grid with numbers 1-10 and letters.

- HORIZONTALEMENT 1. Témoin secret. 2. Laps de temps qui varie d'un jour à l'autre. — Conjonction. 3. Ville de Chaldée. — Préfixe. — Injure du temps qui passe. 4. Voix montante. 5. La résistance en raccourci. — Expliquez. 6. Elle fume rarement le dimanche. — Fait son effet. 7. Pèlerinage d'Espagne. 8. Qu'il en soit ainsi. — Il n'est jamais altéré. — Participe à l'envers. 9. Belle qui devient bête. — Tumeur molle au jarret d'un cheval. 10. Carbonate naturel de fer.

- VERTICALEMENT 1. Nœud de marin. — Anéantissable progressivement. 2. Evêque d'Auch et poète latin. — Pronom. 3. Mis en mouvement. — Souvent cherchée par de mauvais garçons. 4. Règlement de police. 5. Refondre en un. — Préposition. — Titre abrégé. 6. Démonstratif. — Pronom. — Bref exposé. 7. En rapport avec telles tumeurs molles. 8. Historien et homme d'Etat roumain. — Article. 9. Romancier suisse. — Vive et pléonaste. 10. Mauvaises affaires. — Fait un choix exclusif.

Solution du problème No 560

Grid solution for problem No 560 with words like OLYMPIADE, PRIVÉE, GEL, ACEIPECA, GRISONS, RN, EUTDAINE, TENORETA, PUORDURES, ULEMA, RITE, METNAUTER, ASCETISER.

RADIO

Mardi 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, inform. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 10 h., culte solennel de consécration de nouveaux pasteurs. 11.30, concert Haydn-Brahms. 12 h., chansons. 12.15, la discothèque du curieux. 12.30, accordéon. 12.45, inform. 12.55, intermezzo. 13 h., mardi, les gars ! 13.10, les variétés du mardi. 13.30, concert, de Fornerod. 13.45, chant. 16 h., au goût du jour. 16.30, les visiteurs de seize heures. 17.20, quelques propos. 17.35, musique de danse. 18 h., le micro dans la vie. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, discanalyses. 20.30, « La femme fatale », comédie, d'A. Birabeau. 22.10, musique pour un soir d'automne. 22.30, inform. 22.35, le courrier du cœur. 22.50, musique pour vos rêves.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, inform. 6.20, variétés populaires. 7 h., inform. 7.05, musique de ballet. 7.25, zum neuen Tag. 11 h., émission d'ensemble (voir Monte-Ceneri). 12 h., mélodies des Balkans. 12.20, wir gratulieren. 12.30, inform. 12.40, musique d'opéras. 13.15, musique ancienne. 14 h., évocation. 16 h., musique de danse. 16.30, Quintor, de Mozart. 17 h., causerie. 17.10, récréatif de chant. 17.30, anthologie musicale. 18 h., concert récréatif. 18.30, reportage. 18.45, carrousel de chansons. 19.10, causerie. 19.20, communiqués. 19.30, inform., échos du temps. 20 h., concert symphonique. 21.25, théâtre contemporain. 22 h., concert, de Jolivet. 22.15, inform. 22.20, lecture. 22.45, nocturnes mélodieux.

TELEVISION — Relâche

CARNET DU JOUR Rotonde : 20 h. 30. Revue Roger Eton. CINEMAS Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Ombres sous la mer. Palace : 20 h. 30. Les violents. Arcades : 20 h. 30. Les 3 font la paire. 17 h. 15. Romance inachevée. Rex : 20 h. 15. L'homme qui rétrécit. Studio (Théâtre) : 20 h. 30. Quadrille d'amour. Cinéac : 14 h. 30 - 21 h. 30. Quartier latin. PHARMACIE D'OFFICE : Pharmacie Coopérative, Grand-Rue.

L'ÉPÉE ET LA ROSE

Comic strip panels with dialogue about a sword and a rose, mentioning a prince and a princess.

Toujours très en vogue



Duffle Coat

LE VÊTEMENT DES JEUNES

Beau lainage uni, non doublé **69.-**
 doublé soie **79.-**
 doublé teddy-bear **98.-**

TOUS LES COLORIS MODE

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS

au Sans Rival
 NEUCHÂTEL

Buffet de cuisine
 table et chaises, corbeille
 à linge, le tout en bon
 état, à vendre.
 S'adresser le matin :
 Chédel, Fontaine - André
 8, Neuchâtel.



TOUS
 TRAVAUX
 DE
 PEINTURE
 Exécution rapide
 et soignée de tous
 travaux par personnel
 expérimenté

Papiers peints
 GROS ET DÉTAIL

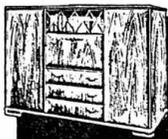


M. Thomet

ECLUSE 15
 NEUCHÂTEL

A VENDRE

pour cause de départ,
 salle à manger en chêne,
 petit salon, un lit, le
 tout en très bon état.
 S'adresser à Mmes Bor-
 le, Comba-Borel 11.



Grand meuble
 combiné noyer

Intérieur très soigné,
 seulement

Fr. 595.-

très grand choix
 d'autres modèles, à
 Fr. 650.-, 760.-,
 820.-, 960.-,
 1150.-, 1370.-,
 etc.

Sur désir, facilités
 de paiement, livrai-
 sons franco domicile.

Vistez notre grande
 exposition



Fbg de l'Hôpital 11

Restaurateurs

PROFITEZ

tripes cuites

le kg. Fr. 3.60. Envoi
 franco dès 5 kg.

BOUCHERIE WALT,
 MONTREUX

Tél. (021) 6 21 60

BOIS DE FEU

A vendre hêtre et sa-
 pin en stère ou façonné,
 ainsi que

pommes de terre

«Blntjes». Le tout rendu
 à domicile. — S'adresser
 à Raoul Stubi, Montmol-
 lin. Tél. 8 14 47.

MEUBLES
 d'occasion

Au Bûcheron

Ecluse 20
 NEUCHÂTEL

Grand arrivage de
POISSONS
 frais, de mer et filets
LEHNHERR

FRÈRES

GROS MAGASIN
 Marin POISSONNERIE Neuchâtel
 Place des Halles - Tél. 5 30 92

OFFRE A SAISIR, PROFITEZ

5 grands milieux

bouclés 240 x 340,
 dessins modernes, 140 fr.

TAPIS BENOIT Mallefer 20
 Tél. 5 34 69

Présentation à domicile - Facilités de paiement

Belle maculature à vendre

à l'imprimerie de ce journal

NOTRE OFFRE DE LA SEMAINE

Fricandeaux

(farces
 au lard)

la pièce
 100 g.

-.60

BOUCHERIE MIGROS

Playtex*

Vous donne
 la ligne
 la plus
 moderne!

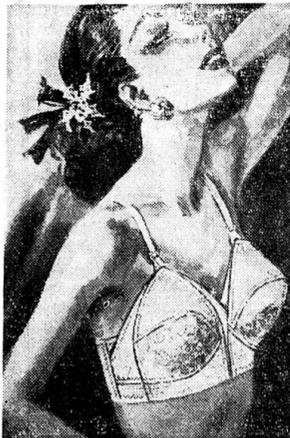
Votre plus beau rêve devient réalité!



Soutien-gorge

Playtex «long line»

Votre taille s'affinera, vous serez encore plus
 svelte, si vous portez le nouveau soutien-gorge
 Playtex «long line»! C'est une merveille, comme il
 met votre buste en valeur, enveloppe votre corps,
 moule votre silhouette de l'épaule à la taille —
 sans gêner ni serrer! Seul le Playtex entièrement
 élastique peut vous offrir autant de confort, une
 telle liberté de mouvement et une beauté si
 juvénile! Et votre nouvelle robe vous ira à ravir!
 S'obtient en blanc ou noir et en 12 différentes
 tailles — fr. 36.50 seulement



Playtex «court» le soutien-gorge le plus en vogue
 depuis de nombreuses années — comme coupé sur mesure pour vous
 personnellement. Porte haut, sépare incomparablement et donne
 à votre silhouette une féminité ensorcelante.
 S'obtient en blanc ou noir et en
 13 différentes tailles — fr. 24.50 seulement



Adressez-vous à
 Mme KATHY ROLAND,
 conseillère en mode officielle de Playtex,
 si des questions de ligne et d'élégance
 vous préoccupent. Elle vous conseillera
 gratuitement et individuellement.

Démonstration à notre rayon de corsets
 au 1er étage, du 28 octobre au 2 novembre

*Marque déposée CILG

Toujours
 avantageux

AUX
 Amourins
 NEUCHÂTEL

Notre assortiment
 de corset
 est au grand
 complet

PASSAP M 201 345.-



200 mailles, entièrement
 acier, incassable, sans
 poids, pas de mailles
 écoulées.
 Démonstration sans en-
 gagement au magasin et
 à domicile. — Facilités
 de paiement depuis
 Fr. 18.- par mois.

R. Nägeli agence Pfaff, Seyon 24 a, Neuchâtel Tél. 5 33 32

FEUILLETON
 de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Les sentiers de l'amour

par
 MARIE LYNE

10

Ainsi que Jean l'avait annon-
 cé, l'auditoire était particulièrement
 choisi. Toutes les conversations s'y
 faisaient à voix basse, produisant
 seulement une sorte de murmure lé-
 ger qui s'élevait au-dessus des têtes
 et préluait au profond recueillement
 avec lequel, dans quelques
 instants, on écouterait les œuvres
 des grands maîtres.

Se voyant presque chaque jour,
 ils vivaient uniquement l'un pour
 l'autre et s'oubliaient souvent, après
 un « au revoir », à compter les heu-
 res qui les séparaient de leur pro-
 chaine réunion.

Il arrivait pourtant que Jean
 annonçât l'air ennuyé :
 — Je ne vous verrai pas demain,
 Jacqueline, j'ai une répétition.
 — Mon Dieu ! Que vais-je deve-
 nir ?
 — Pensez à moi, comme je pen-
 serai à vous !
 — Sans doute, mais ne pourriez-
 vous esquiver cette corvée ?
 — Impossible, hélas !
 — Tant pis, je ne sortirai pas,
 concluait la jeune fille d'une voix
 toute changée.

Peu de toilettes, beaucoup de te-
 nues de ville, au milieu desquels le
 tailleur gris très simple de la jeune
 fille passa complètement inaperçu.
 Cependant, elle n'eut qu'à tendre
 l'oreille pour entendre parmi les
 chuchotements les noms de quelques
 musiciens célèbres qui se trouvaient
 là et que l'on se montrait d'un dis-
 cret mouvement de menton.

Satisfait de n'apercevoir aucun
 ami parmi ses voisins, Jacqueline
 leva les yeux et se mit à observer
 la loge officielle. Beaucoup de jolies
 femmes en toilette claire s'y trou-
 vaient, au premier rang desquelles un
 adorable visage, encadré de boucles
 brunes attira et retint l'attention de
 la jeune fille. Deux beaux renards
 négligemment rejetés en arrière me-
 taient en valeur les épaules de l'in-
 connue dont elle apprécia tout de
 suite l'élégance naturelle.

Or, ce visage, ces épaules minces,
 cette taille que l'on devinait souple
 et svelte n'étaient pas sans éveiller
 d'imprécis et lointains souvenirs dans
 l'esprit de Jacqueline.

« Où donc ai-je vu cette femme ? »
 se demandait-elle.
 Sa mémoire ne répondit pas à sa
 question, et, comme l'orchestre pré-
 ludait, elle cessa d'observer la loge
 et réserva son attention à la scène.
 La neuvième symphonie, première
 œuvre inscrite au programme et que
 l'auditoire écouta dans un silence
 religieux, n'éveilla aucun écho dans
 le cœur de la jeune fille.
 Elle attendait.

Jean de Ravenne parut enfin, vêtu
 de noir, un peu pâle, visiblement
 ému, en dépit de sa carrure d'athlète
 et de son énergique visage de sportif.

Et Jacqueline ne vit plus que lui,
 tandis qu'il s'avavançait vers le piano
 après avoir salué le public.
 « Légende armoricaine en trois
 mouvements », disait le programme.
 Immobile, les yeux clos, une main
 appuyée sur son cœur, elle oublia
 tout et se mit à vivre le poème qui
 naissait sous les doigts aimés.

Dès les premières mesures, l'en-
 chantement commençait.
 Les grondements d'une mer hostile,
 l'apprêt d'un paysage inhospitalier,
 l'inclémence d'un ciel toujours chargé
 de nuages, la pluie, la forêt, le
 recul du temps vers les anciens âges,
 tout cela apparut soudain dans la
 salle silencieuse où la vie ne se ma-
 nifestait que par l'accompagnement
 en sourdine de l'orchestre.

Le vent de mer, le roi des vents,
 traversait le sombre tableau d'un
 élan formidable, jusqu'au moment où
 quelques arpegges légers commencèrent
 à dissiper la brume, annonçant
 la venue du premier rayon de soleil.

Et la Morgane apparut.
 Portée par un nuage de rêve, impal-
 pable, lumineuse, irréalité, la plus
 charitable des fées flottait devant
 tous les yeux, pénétrait dans tous
 les cœurs et réchauffait tout à coup
 l'atmosphère de la salle que la ma-
 gie de la musique emportait à tra-
 vers les siècles révolus vers l'aube
 des lointains commencements.

Alors le miracle se produisit.

Sous les doigts inspirés du musi-
 cien, la vie se mettait à palpiter. Des
 fleurs admirables naissaient, les oi-
 seaux se mettaient à chanter, des
 troupes d'enfants vêtus de lin blanc
 s'enfouaient sous les arbres et en-
 tonnaient des hymnes druidiques que
 de nombreux échos se renvoyaient
 et qui n'en finissaient plus de mourir.

Un nouvel âge d'or commençait,
 qu'annonçait un chant d'amour d'une
 si prenante vérité qu'il prolongea
 l'envoûtement des auditeurs long-
 temps après le dernier accord.

Lorsque Jean se leva pour saluer,
 il fut accueilli par un profond silence.
 Subitement arrachés à eux-mêmes,
 les écouteurs paraissaient s'éveiller
 d'un long rêve et ne se privaient
 point d'échanger des regards où se
 lisaient cette question :

« Comment ? Fini ? Déjà ? »
 Et soudain, lorsqu'ils eurent com-
 pris, le tonnerre des applaudisse-
 ments éclata.

Ce fut le triomphe.
 Inaperçue, au centre du tumulte,
 Jacqueline pleurait et il lui semblait
 que loin de glisser sur son visage,
 ses larmes tombaient une à une
 dans le tréfonds de son cœur. Elle
 éprouvait comme une douceur in-
 connue, une chaleur intérieure ja-
 mais ressentie et qui la plongeait
 dans une telle euphorie qu'elle finit
 par ne plus entendre le bruit qui
 emplissait la salle.

Aujourd'hui, on applaudissait
 toujours. Des gens qui ne se con-

naissaient pas s'interpellaient, se
 serraient la main, d'autres, debout,
 criaient des mots incompréhensi-
 bles, d'autres enfin répétaient sans
 arrêt le nom dont son petit cœur
 était plein.

— Jean de Ravenne ! Jean de
 Ravenne ! Jean de Ravenne !

Enfin, le tonnerre s'apaisa.
 Jacqueline put se lever, marcher
 vers la scène, les coulisses, la loge
 d'artiste où elle savait que le musi-
 cien l'attendait.

Hélas ! il ne s'y trouvait pas seul.
 De nombreux admirateurs l'entou-
 raient dont il fendit le groupe pour
 s'avancer vers elle.

— Jean, mon Dieu ! murmura la
 jeune fille en lui prenant les deux
 mains : que c'était beau !

— Vous-êtes vous reconnue, au
 moins ? demanda-t-il à voix basse.

— Oh ! oui.
 — Je vous remercie.

Ce fut là tout ce qu'ils purent
 se dire. Déjà, il ajoutait en la
 reconduisant :

— Ne restez pas ici. Il y a trop
 de monde. Voulez-vous aller m'at-
 tendre à la brasserie du Globe qui
 est en face ? Je vous y rejoindrai
 dans quelques instants et vous ac-
 compagnerai jusque chez vous.
 D'accord ?
 — D'accord, répondit-elle en le
 quittant.
 Comme elle sortait, Jacqueline
 faillit se heurter à une femme élé-
 gante qui se dirigeait vers la porte

de la loge et qui passa rapidement
 sans même la regarder.

Mais la jeune fille avait déjà re-
 connu l'auditrice aux deux renards
 aperçue au premier rang de la loge
 officielle et dont il lui avait semblé
 reconnaître le visage.

Pour la deuxième fois, elle inter-
 rogea ses souvenirs et ne put par-
 venir à mettre un nom sur ce visage
 dont la jeunesse et la beauté com-
 mençaient à hanter son esprit.

Cependant, Jacqueline ne persista
 pas dans ses recherches et lorsque,
 un peu plus tard, Jean vint la re-
 trouver, l'image de la visiteuse
 avait cessé de la tourmenter.

La nuit s'annonçait assez tiède.
 Les deux jeunes gens se mirent à
 marcher côte à côte dans la direc-
 tion du boulevard Haussmann.

— Quel inoubliable succès ! répé-
 tait-elle sans se lasser.

— Bah ! fit-il en haussant les
 épaules, qui donc y pensera de-
 main ?

— Mais, moi.
 — Chère Jacqueline, je ne dési-
 rais pas autre chose, vous le savez
 bien.

— Jamais je n'oublierai cette au-
 dition, non, jamais, votre « sonate »
 est un pur chef-d'œuvre, elle m'a
 fait beaucoup de bien.

— Hélas ! elle est indigne de vous
 qui l'avez inspirée.
 — Taisez-vous donc, je la trouve
 parfaite.

(A suivre)

LA VIE NATIONALE

LE BUDGET 1958 DES CFF

BERNE. — Le conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux a siégé le 25 octobre à Berne, sous la présidence de M. R. Stalder. Le principal objet à l'ordre du jour était le budget pour 1958, qu'il a approuvé. Comme celui de cette année, le budget de construction prévoit deux programmes de travaux. L'un ordinaire, l'autre extraordinaire. Le premier de ces programmes comporte le renouvellement et l'amélioration courante des installations, les doublages de voies, qui seront poursuivis selon un plan établi, des extensions de gares plus ou moins grandes et des achats normaux de matériel roulant. La somme que l'on envisage affecter à ces travaux et à ces acquisitions (186,6 millions de francs) est égale à celle qui figure dans le budget de 1957. L'arrêté fédéral du 14 décembre 1956, qui autorise les Chemins de fer fédéraux à augmenter de 500 millions de francs, au maximum, leurs dettes à intérêt fixe au cas où ils auraient besoin de capitaux, a créé les conditions légales et financières voulues pour la réalisation du programme de travaux extraordinaires et l'exécution de projets à long terme. Pour ce programme extraordinaire, 47 millions de francs figurent au budget, soit 7 millions de francs de plus qu'en 1957. Dans ces 47 millions, 7 millions sont affectés à l'agrandissement de la gare de Berne, 23 millions à l'achat de wagons et 17 millions à l'achat de véhicules moteurs électriques Diesel. Les dépenses de construction s'élevèrent donc à 233,6 millions de francs au total.

Bénéfice prévu : 8,9 millions

Le produit total est évalué à 908,4 millions de francs, dont 830 millions de francs pour les recettes de transport. En regard de ce montant figure tant au compte d'exploitation qu'au compte de profits et pertes un total de dépenses de 899,5 millions de francs. Sont compris dans cette somme 25 millions de francs pour des dépenses de personnel et de choses impossibles pour l'heure à préciser, de même que 7 millions de francs devant alimenter une provision pour l'amélioration des installations de trafic rail/route. Au compte de profits et pertes, le budget prévoit un bénéfice net de 8,9 millions de francs, permettant sans plus d'alimenter la réserve légale sans servir d'intérêt au capital de dotation. Ce bénéfice dépendra avant tout de l'évolution des conditions économiques et de la concurrence et de la suite qui sera donnée aux requêtes du personnel (augmentation des allocations de renchérissement, révision du chapitre des traitements, du statut des fonctionnaires, etc).

Credits accordés

Le conseil a ratifié une participation de 150.000 francs au capital de la Coopérative suisse de cautionnement pour l'hôtellerie saisonnière, en approuvant un projet d'extension des installations ferroviaires de la Praille, dans le cadre de la ligne genevoise de raccordement, et accordé, comme part des C.F.F., une deuxième tranche de crédit de 15 millions pour l'achèvement de la ligne de raccordement Vernier-Meyrin-la Praille et la poursuite des travaux de construction à la gare aux marchandises et de triage de la Praille. Enfin, il s'est déclaré d'accord de souscrire au capital d'une société anonyme en création pour la réalisation d'un projet de garage souterrain « Parkterrasse grands remparts » à Berne.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table of stock market data including Zurich, Bourse de Neuchâtel, and BALE sections with columns for various securities and their prices.

NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

VIGNOBLE

MARIN-ÉPAGNIER Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni jeudi soir sous la présidence de M. Rémy Thévenaz. Il a procédé tout d'abord à trois nominations en raison du départ de Marin de M. Norbert Mégeot, secrétaire du Conseil général et membre de la commission du budget et des comptes, de M. René-Louis Fischer, membre de la commission des travaux publics, et de M. René Schertenleib. L'assemblée passe ensuite à la nomination d'un conseiller communal en remplacement de M. Etienne Veluzat, démissionnaire. Présenté par le groupe libéral, M. Rémy Thévenaz est nommé à l'unanimité. Le nouveau conseiller remercie l'assemblée et cède le siège présidentiel à M. Fernand Monard vice-président, pour la suite des débats. M. Paul Maumary se fait l'interprète du Conseil général pour remercier M. Veluzat, conseiller communal sortant de charge. Une commission de trois membres, formée de MM. François DuPasquier, Paul Giorgis et Fernand Monard, est encore désignée pour procéder, en collaboration avec le Conseil communal, à la révision du règlement général de commune.

Modification du plan de zonage. — A la demande de quelques propriétaires, certaines modifications sont apportées au plan de zonage de 1955. Une zone de verdure en bordure de la route de la gare est supprimée et une autre zone, au nord de la Cité Martini, est ramenée de quinze mètres à sept mètres de large pour ne pas porter préjudice à la construction de l'usine des Cycles « Allegro ». Une troisième modification plus importante est celle du transfert de zone agricole en zone industrielle d'un terrain situé à la sortie est du village de Marin, en bordure du chemin de fer B.N. Ce transfert est demandé pour permettre l'installation d'une fabrique par l'entrepreneur Dubied, de Couvet, avec laquelle le propriétaire du terrain a passé une promesse de vente. Ces trois modifications sont votées à l'unanimité.

Adoption du plan d'alignement. — Le plan d'alignement de 1939 est plus en harmonie avec l'état actuel des lieux, en raison des modifications apportées par le remanement parcellaire aux limites de propriété, ainsi que par la construction de nouveaux chemins. D'autre part, le règlement d'urbanisme exige la fixation d'alignement dans certaines zones de constructions. Par conséquent, le Conseil communal a mis sur pied un plan d'alignement intéressant l'ensemble du territoire communal et le Conseil général est appelé à se prononcer sur quelques oppositions présentées lors d'une précédente séance du Conseil général, la commission de police du feu et le Conseil communal proposent d'augmenter la somme des sapeurs-pompiers fixée actuellement à 1 fr. à l'heure, sans distinction de grade. Après discussion, l'échelle suivante est approuvée avec effet rétroactif au 1er janvier 1957: sapeurs, 1 fr. 50 à l'heure, sous-officiers, 1 fr. 70, officiers, 2 fr., commandant, 2 fr. 50. Ces chiffres sont majorés de 50 ct. en cas d'intervention.

Démision d'un conseiller général

(c) Pour raisons de santé, M. Jean Goly a donné sa démission de conseiller général et de membre de la commission scolaire. Il sera remplacé au Conseil général par M. Albert Hähni, deuxième suppléant de la liste socialiste.

REGIONS DES LACS

DELLEY Nominations

(c) Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a nommé M. François Sallin et Mlle Marguerite Spahr institutrice et institutrice à Delley.

CUGY Nomination

(c) La direction des Chemins de fer fédéraux a nommé M. Théodor Delley, jusqu'ici commis de gare à Bassecourt, chef de gare à Cugy. Il remplacera M. Pesina, appelé à occuper ailleurs un poste important.

YVONAND Inauguration du nouveau collège

(c) En présence d'une foule considérable et de nombreuses personnalités, le nouveau groupe scolaire a été inauguré samedi après-midi « en Brit ». A cette occasion, MM. Ed. Debétaz, syndic, V. Natter, président de la commission primaire, ont prononcé des discours; les élèves ont présenté une fantaisie villageoise fort réussie, de Mme Meister, et le corps de musique a exécuté quelques-uns de ses plus beaux morceaux.

BELLERIVE Concert à l'Asile

(sp) Le Chœur d'hommes d'Avenches, dirigé par M. René Flaix, de Payerne, est allé donner un concert à l'asile de vieillards de Bellerive. Ces instants musicaux ont enchanté les pensionnaires, ainsi que le personnel de l'établissement.

VALLE DE LA GROVE

AVENCHES Mort subite d'un municipal

(sp) On a appris avec surprise, à Avenches, la mort subite de M. Louis Zinder, agriculteur, à l'âge de 63 ans, alors qu'il était en train d'encaver de la betterave.

M. Zinder était une personne avancée connue dans toute la région et surtout dans les milieux agricoles. Il fit partie durant 24 ans et jusqu'à sa mort de la municipalité d'Avenches et il y avait 39 ans qu'il était inspecteur du bétail. Il représentait l'exécutif à la commission scolaire de Donlayre et fit partie également de plusieurs organisations agricoles.

Une nonagénaire fêtée

(sp) Les autorités du district d'Avenches ont fêté Mlle Rosa Jaunin, qui a atteint sa nonagénaire année.

PAYERNE Chronique payernoise

(c) Le 24 octobre, les vendanges payernoises étaient terminées. Petite récolte, mais le vin est de grande qualité. Plus de 60.000 litres ont été mis dans les caves communales. C'est peu si l'on pense qu'en 1955, 130.000 litres avaient été entreposés dans les sous-sols de l'Abbatiale. En 1956, la récolte était plus faible encore (30.000). On ne peut encore établir le prix de vente, mais d'ores et déjà la récolte 1957, qui se vendra en mise publique dans le courant de février prochain, laissera tout de même un joli revenu à la caisse communale.

Pour renouveler la race des biches du parc communal, le comité de la Société de développement de la ville, qui est chargé de soigner ces aimables animaux, sur proposition d'un vétérinaire de la place fait venir un couple du parc de Lugano et, en échange, deux beaux sujets de Payerne s'en iront sur la rivière tessinoise. Le croisement ainsi opéré doit donner de bons résultats.

Vente de l'Eglise allemande

(sp) La paroisse de langue allemande organisée, jeudi, sa vente annuelle, qui a obtenu un plein succès.

Thé-vente des Unions chrétiennes

(sp) Samedi, les Unions chrétiennes de la localité ont organisé leur thé-vente annuel dans la salle de paroisse de l'Eglise allemande.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni vendredi soir sous la présidence de M. Raoul Gabus. Nominations d'un conseiller communal. — M. Brigodol (F.O.P.), tout en approuvant la candidature de M. Robert Reymond, présentée par le parti progressiste, demande l'établissement d'un poste de conseiller communal semi-permanent.

M. H. Jaquet, président de la ville, répond à M. Brigodol qu'il n'est pas question de cela ce soir, mais que la chose pourra être étudiée après la réorganisation de l'administration communale que commande la nomination du chancelier aux fonctions de conseiller communal.

M. Robert Reymond obtient 29 voix; 6 conseillers généraux populistes se sont abstenus.

Piscine-patinoire. — La commission du Conseil général a établi son rapport qui, avant d'être remis au Conseil communal, est largement discuté. M. H. Jaquet approuve le rapport qui a choisi le communal pour la réalisation de ce projet et l'aménagement, dans les années à venir, d'un centre sportif. Le choix du terrain est discuté. On parle des terrains du Château des Monts. Le groupe socialiste réserve son adhésion au projet jusqu'au moment où le coût sera connu. Le rapport est pris en considération à l'unanimité des conseillers.

Le home loclois pour personnes âgées. — Le groupe progressiste demande le renvoi à une commission pour une question d'emplacement (un tour en ville) et le coût élevé de la subvention communale 676.000 fr. pour une dépense totale de 1.690.000 fr.

Le groupe populiste demande également le renvoi du rapport à une commission. MM. Philippe Vuille et Henri Jaquet, conseillers communaux défendent le projet mais ils ne s'opposent pas au renvoi à une commission. C'est l'admission et une commission de sept membres est nommée.

Le Conseil général passe ensuite à l'étude de plusieurs rapports concernant des achats, des ventes et des échanges de terrain à la Jaluse, aux Jeannerets, à la Motère, au Bouchon, aux Saigrottes, aux Eroges, puis il vote quelques crédits (travaux routiers 60.000 fr.; Vieux Bled 46.300 fr., remplace un villedrequin au Diesel des S. I. 80.000 fr.; concours d'idées pour la piscine-patinoire 8000 fr.)

LA VIE HORLOGÈRE

Le rapport de gestion de l'A. S. U. A. G. Saturation des marchés et concurrence inquiètent les horlogers suisses

La « Société générale de l'horlogerie suisse S.A. » A.S.U.A.G. (société holding contrôlant les fabrications de montres et d'exportation de l'ensemble de notre économie nationale. Les exportations de produits horlogers pour l'année 1956 se sont montées à 1234,5 millions de fr., dépassant ainsi de 157 millions de fr. les chiffres de 1955; les résultats de l'année 1956 ont donc surpassés tous les précédents en représentant le 19,9 % c'est-à-dire un cinquième du volume total des exportations de la Suisse et occupent ainsi le deuxième rang après l'industrie des machines.

Le rapport de gestion de l'exercice s'étendant du 1er juillet 1956 au 30 juin 1957. Le rapport fournit tout d'abord un tableau destiné à donner une impression de l'importance de l'industrie horlogère suisse en ce qui concerne les exportations de l'ensemble de notre économie nationale. Les exportations de produits horlogers pour l'année 1956 se sont montées à 1234,5 millions de fr., dépassant ainsi de 157 millions de fr. les chiffres de 1955; les résultats de l'année 1956 ont donc surpassés tous les précédents en représentant le 19,9 % c'est-à-dire un cinquième du volume total des exportations de la Suisse et occupent ainsi le deuxième rang après l'industrie des machines.

Il est intéressant de constater que le nombre de montres et mouvements suisses exportés a atteint 39,7 millions de pièces, chiffre le plus élevé enregistré jusqu'ici, alors que pendant les cinq années précédentes, il variait entre 33 et 34 millions de pièces. Un autre tableau présente la répartition de l'exportation horlogère par continents. L'Europe vient en premier avec 556 millions de répartis des Etats-Unis d'Amérique avec 349 millions, soit le 28 % des exportations horlogères totales. On constate également une augmentation des achats de l'Asie qui se montent, pour 1956, à 290 millions de fr. Les prévisions pour l'année 1957 sont donc optimistes, mais il faut noter que les premiers mois de l'année se sont montés à 587 millions de fr., contre 532 millions pendant la période correspondante de l'année précédente.

Le chiffre d'affaires des sociétés contrôlées par l'Asuag a atteint le montant le plus élevé jusqu'ici. Au 31 décembre 1956 les quatre sociétés occupaient 10.337 personnes; la pénurie de personnel qualifié continue à se faire sentir dans toutes les entreprises. Les résultats annuels des quatre sociétés ont été satisfaisants malgré l'augmentation générale des salaires. Ils ont permis, après rémunération convenable du capital-actions de chaque société, des attributions aux réserves et aux fondations en faveur du personnel ainsi qu'une augmentation des réserves de crise. Le revenu des participations (Ebauches S.A., Fabriques d'Assortiments Réunies, Fabriques des Balanciers Réunies, Société des Fabriques de Spiraux Réunies) n'a pas varié depuis l'année précédente. En revanche, d'autres revenus sont en augmentation. Le bénéfice net de l'exercice se monte à 817.750 fr. 05 contre 1.228.585 fr. 94 l'exercice précédent. Cette diminution provient du fait que le compte de profit et pertes a été chargé d'un amortissement de 19.999 fr. correspondant à la participation de la société à la Coopérative suisse de cautionnement pour l'hôtellerie saisonnière ainsi que de 500.000 fr. représentant la part de l'Asuag au capital constitutif du « Fonds patrimonial de chômage de printemps ».

Le « malaise horloger »

Toutefois, ces résultats très réjouissants ne doivent pas nous faire conclure que l'industrie horlogère se trouve sur tous les points dans la meilleure des positions et que les chiffres d'exportation augmentent indéfiniment. Le rapport relève que les fabricants de montres de marque, malgré les gros efforts de réclame qu'ils fournissent, constatent une saturation des marchés qui risque de se répercuter sur leurs ventes. Dans le domaine de la montre courante, l'exportation fut renouée pour une période de deux ans. La grande majorité des fabricants n'a pas mis en question cette convention qu'elle considère comme une base appropriée à un sain développement de l'industrie. Dans certains milieux cependant, on estime que cette occasion, on n'a pas suffisamment tenu compte de certains développements dans la formation des prix de la montre ancre de qualité courante. De plus, des divergences de vue se sont manifestées au sujet de la structure de la fédération centrale des fabricants d'horlogerie.

Résultats

Le chiffre d'affaires des sociétés contrôlées par l'Asuag a atteint le montant le plus élevé jusqu'ici. Au 31 décembre 1956 les quatre sociétés occupaient 10.337 personnes; la pénurie de personnel qualifié continue à se faire sentir dans toutes les entreprises. Les résultats annuels des quatre sociétés ont été satisfaisants malgré l'augmentation générale des salaires. Ils ont permis, après rémunération convenable du capital-actions de chaque société, des attributions aux réserves et aux fondations en faveur du personnel ainsi qu'une augmentation des réserves de crise. Le revenu des participations (Ebauches S.A., Fabriques d'Assortiments Réunies, Fabriques des Balanciers Réunies, Société des Fabriques de Spiraux Réunies) n'a pas varié depuis l'année précédente. En revanche, d'autres revenus sont en augmentation. Le bénéfice net de l'exercice se monte à 817.750 fr. 05 contre 1.228.585 fr. 94 l'exercice précédent. Cette diminution provient du fait que le compte de profit et pertes a été chargé d'un amortissement de 19.999 fr. correspondant à la participation de la société à la Coopérative suisse de cautionnement pour l'hôtellerie saisonnière ainsi que de 500.000 fr. représentant la part de l'Asuag au capital constitutif du « Fonds patrimonial de chômage de printemps ».

Modification du règlement sur les réserves de crise

Le Conseil fédéral a pris un arrêté modifiant le règlement d'exécution du 11 mars 1952 de la loi sur la constitution des réserves de crise par l'économie privée.

Négociations commerciales avec la Tunisie

Une délégation tunisienne, présidée par M. All Bannour, chef du service des affaires économiques au secrétariat d'Etat aux affaires étrangères, est venue à Berne du 21 au 26 octobre en vue de la conclusion d'un accord commercial avec la Suisse. La délégation suisse était présidée par le ministre Olivier Long, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux. Les conversations se sont déroulées dans une atmosphère de compréhension mutuelle. Les deux délégations sont convenues de signer un accord commercial valable pour une durée de 18 mois qui permettra le maintien et même le développement des échanges de marchandises entre les deux pays. Un protocole, par lequel les deux pays s'accorderont le traitement de la nation la plus favorisée, en matière douanière pour une durée prolongée, a été également signé. La Suisse exportera vers la Tunisie ses produits traditionnels. Les deux délégations ont examiné les possibilités d'accroître les exportations tunisiennes vers la Suisse, notamment l'huile d'olive, les agrumes, les dattes et les produits de l'artisanat.

Important match de hockey à la Chaux-de-Fonds

Pour marquer de belle façon l'ouverture de saison à la patinoire des Métezes, le Hockey-Club Chaux-de-Fonds a mis sur pied une rencontre qui fera date dans les annales de la présente saison. Les champions de Suède 1956-1957, première division, seront demain soir les hôtes des Métezes. A cette redoutable équipe sera opposée la meilleure formation de notre canton qui puisse être mise sur pied à l'heure actuelle. Elle sera composée de joueurs de Young Sprinters et de Chaux-de-Fonds. On comptera dans cette équipe Martin, Townsend et B. conformément au maximum prévu par les statuts.

Le cercle du Sapin a fêté ses 100 ans

(c) Dans un local joliment décoré, le cercle du Sapin a fêté, samedi, le centenaire de sa fondation. Après le repas auquel ont participé environ 200 Sapelots, M. Paul Baertschi, président, dans son discours, fit l'historique du cercle. Il évoqua le passé, la figure du fondateur Ami Huguenin, qui eut la modeste ambition de maintenir le culte et l'usage du vieux parler de chez nous. Avec le temps, le cercle qui se transporta d'un lieu à un autre, s'installa définitivement en 1861, à la rue Jaquet-Droz. Il devint dès lors la cellule centrale qui forgea le destin politique de la ville où se recrutèrent de nombreux magistrats. Associé au parti radical, il développa parmi ses membres le goût des affaires publiques. Durant de nombreuses années, il devint solidaire de toutes les initiatives qui développèrent la ville de la Chaux-de-Fonds. En 1922, à la suite des événements politiques, il renonça à la stricte orthodoxie d'un parti et devint un cercle politique qui arbore maintenant les trois partis nationaux. Aujourd'hui, il compte 800 membres. M. Baertschi rendit hommage au doyen, M. Maurice Challandes, qui totalise 62 années de sociétariat, et rappela le souvenir de son ancien président M. Raymond Ruschetta, décédé il y a quelques mois.

MM. Arthur Chopard, membre vétéran, porta ensuite le toast au sapin et Maurice Favre, celui à la patrie. M. Pierre-Auguste Leuba, vice-président du Conseil d'Etat, apporta le salut du gouvernement cantonal et M. Adrien Favre-Bulle, celui du Conseil communal. Les représentants des sociétés amicales: MM. Georges Jaggi, président de la musique « Les Armes-Réunies », G. Guglielberg, président de l'Union chorale, et Bernard Lederemann, président de la société de tir « Les Armes Réunies », prirent également la parole. La partie officielle se termina par le ban du Sapin, déclamé en patois par M. Paul Robert, tradition qui se répète depuis un siècle à toutes les festivités importantes.

VAL DE TRAVERS

FLEURIER Au club de billard

(c) Le club de billard de Fleurier a tenu vendredi soir son assemblée générale à l'hôtel de la Croix-Blanche, au cours de laquelle le comité a été réélu comme suit: président M. E. Kohler, vice-président M. L. Aggio, secrétaire M. L. Lach; caissier M. L. Richterlich.

« La réunion des amours »

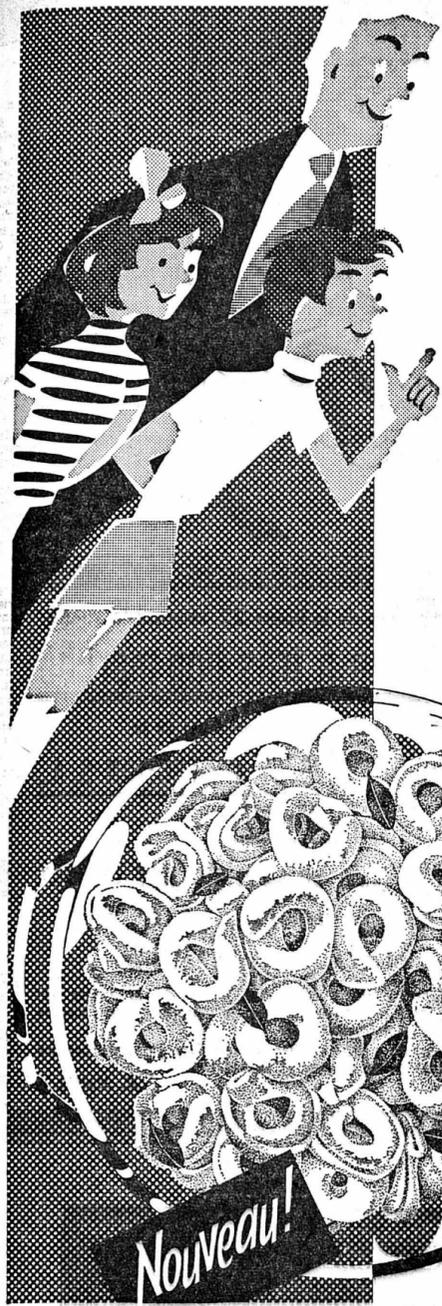
(Suite de la quatrième page) Diron-nous que c'est sa meilleure pièce? Assurément il y a toujours danger — danger méritoire — pour un auteur à s'éloigner du genre auquel il fut naturellement porté; on n'en a pas moins d'autant plus pris plaisir à cette comédie qu'elle fut montée avec beaucoup de goût, de soin et d'éclat et jouée à ravir, notamment par Micheline Boudet — qui, après des incursions discutables dans des rôles peu à sa mesure, s'est retrouvée cette Marie Leconte d'aujourd'hui si précieuse par l'expression de la mutinerie et de l'engagement. Le spectacle avait médiocrement commencé par ce « Il ne faut jurer de rien » si rebattu où Musset, ne cédant plus alors qu'aux grâces désuètes du romantisme et n'atteignant plus à ses sommets, n'a certes pas mis le meilleur de son cœur et de sa pensée. On s'est comporté à l'égard de Musset au rebours de ce que l'on avait fait pour Marivaux. On a épuisé tout son répertoire jusqu'à nous en saturer, car hors de deux ou trois chefs-d'œuvre, tels que « On ne badine pas avec l'amour », ou « Lorenzaccio », il ne s'est trop souvent inspiré en ses comédies que des fadeurs de son temps. De plus, les interprètes n'ont certes rien fait gagner à la pièce: nous attendrons pour les nommer une meilleure utilisation de leur talent. J. M.

COMMUNIQUÉS

Blank, Muller, Pethoud, Ayer, Golob, Ubersax, etc.

A guichets fermés

Quand un film, quand une pièce de théâtre sont joués dans une salle « guichets fermés », on est assuré que leur succès durera longtemps, que dire alors de la loterie romande? Trois fois sur quatre, le tirage se fait « à guichets fermés », c'est-à-dire que quatre billets sont vendus. Trois fois sur quatre, ceux qui ont attendu le dernier jour pour acheter des billets se sont trouvés le bec dans l'eau! Et cela risque fort de se renouveler avec la tranche en cours. Car le plan de tirage prévoit deux tirages de 75.000 fr. Le clown des images indique bien lui-même que c'en est renversant!



Tortellini Hero

al sugo

Ce sont de petites couronnes découpées dans une pâte à nouilles très fine, farcies d'un remarquable hachis de porc maigre, de mortadelle et de jambon, et accompagnées d'une savoureuse sauce relevée. Un vrai régal, analogue aux ravioli, mais meilleur encore. Essayez-les et vous nous en direz des nouvelles!



Une exquise spécialité prête à servir!



Qualité Lenzbourg
La boîte 1/1 Fr. **2.40**

Conserves Hero Lenzbourg

Nouveau!

CHRYSANTHÈMES

Beau choix de plantes et de fleurs coupées chez
R. FATTON A l'ouest du crématore
Magasin à Peséux Banc au marché



Le menuisier ébéniste
Tous travaux du bâtiment et d'entretien
Agencement d'intérieur et de magasin
Meubles sur commande et toutes réparations

L. RITZ & FILS

Ecluse 72 Devis sur demande Tél. 5 24 41

Stoppage artistique **Stoppage invisible**
sur tous vêtements, accros, déchirures, mites, brûlures, etc. Maison d'ancienne renommée. Livraison dans les 24 heures.

Temple-Neuf 22 **Mme LEIBUNDGUT**
(Place des Armourins) NEUCHÂTEL, tél. 5 43 78
Expéditions à l'étranger

APPAREILLAGE FERBLANTRIE

F. GROSS & FILS

Installations sanitaires - Coq-d'Inde 24
Tél. 5 20 56

LE COUVREUR

WILLY VUILLEMIN

Evole 33 Tél. 5 25 75

Tous travaux de couverture - Tuiles - Ardoises - Eternits - Réfection des cheminées et vernissage de la ferblanterie - Toitures plates - Ciment ligneux

Vélos

Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos bicyclettes
Vente - Achat - Réparations

G. CORDEY

Place Purry - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Télévision Radio

RADIO MÉLODY

Flandres 2 - Tél. 5 27 22
NEUCHÂTEL

installe, répare soigneusement et à prix avantageux tout appareil de RADIO et de TÉLÉVISION
Se rend régulièrement dans votre région



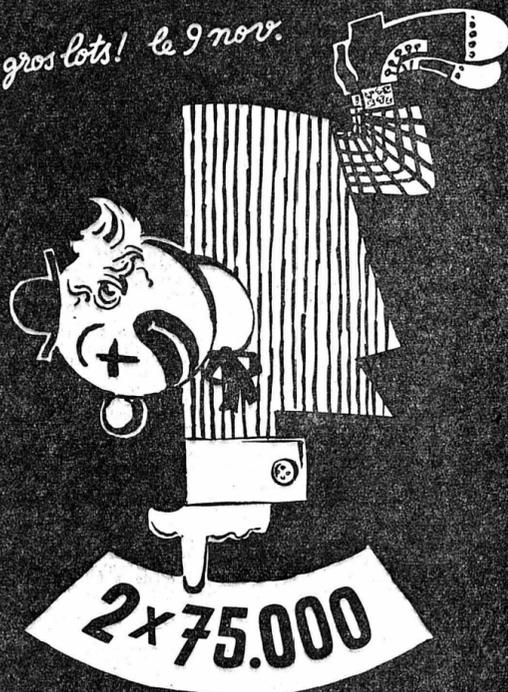
AUTO-ÉCOLE

A. PERRET

Tél. Saint-Aubin 6 73 52
Tél. Neuchâtel 5 93 80

LOTÉRIE ROMANDE

2 gros lots! le 9 nov.



Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

A vendre
vélo de dame
«Allegro» en parfait état. S'adresser: Bogdanski, avenue du ler-Mars 6.

A vendre
1 cuisinière à gaz
«Le Réve», 3 feux et four. Bonne occasion.

Patins de hockey
No 40, très bon état. Tél. 5 71 90.

A vendre
PATINS
de fillette, souliers blancs No 34 ainsi que patins de hockey No 39. Tél. 5 27 34.

Voyez notre nouveau choix:
Couvertures de laine
à partir de Fr. **32⁵⁰**
AU CYGNE
C. BUSER FILS
VOYEZ NOS VITRINES
Faubourg du Lac 1



Démonstration des machines à laver ELIDA chaque mercredi après-midi de 14 h. à 18 h. 30 dans notre salle de démonstrations (également sur rendez-vous, tél. 5 60 22).

Plus de 37.000 ELIDA sont installées en Suisse dans diverses industries, bâtiments localisés ou chez des particuliers.
Nous vous démontrerons également notre nouvelle petite automatique A4 aux caractéristiques révolutionnaires.

ANDRÉ EXQUIS NEUCHÂTEL

Bureau et salle d'exposition: 2, rue des Sablons, tél. (038) 5 60 22
Représentant des Nouveautés Techniques S. A.

Actuellement nous présentons

LA NOUVELLE POÊLE

siliconisée

Melior

qui ne colle pas

Elle est incomparable pour la cuisson avec ou sans matière grasse



La démonstration se fait au 2^{me} étage



Bien et avantageusement meublé



BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal



Attention!

En date du 5 novembre paraîtra dans ce journal la récapitulation des 6 questions faisant l'objet de notre grand concours.

Les réponses doivent être inscrites sur la carte de concours délivrée par une banque habilitée par le S.E.N.J. au concurrent lors du remboursement d'un carnet-escompte de Fr. 5.-

Dernier délai pour l'envoi des réponses:
20 novembre 1957

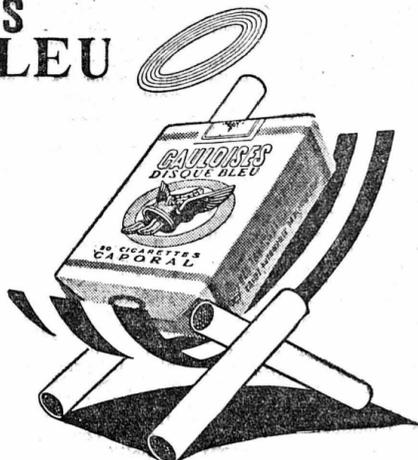
GAULOISES DISQUE BLEU

FILTRE

Tout va mieux,

Vos soucis s'envolent dans la fumée des DISQUE BLEU.

Toujours fraîches et de qualité constante, les DISQUE BLEU vous permettront d'apprécier pleinement l'arôme unique du tabac français.
20 pièces Fr. 1.-



C'EST UNE CIGARETTE DE LA RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

Seulement AJAX avec sa mousse détergente...

nettoie si aisément!
agit si vite!
brille si bien!

Pouvoir nettoyant sensationnel!
Baignoires, éviers, lavabos, surfaces dallées, émaillées, de porcelaine... Casseroles, marmites, grils et autres ustensiles particulièrement gras sont propres en un clin d'œil et retrouvent leur brillant splendide. Et encore... le parfum discret d'AJAX!

sent si bon!
La boîte originale 75 Cts.
La double boîte Fr. 1.20

Grasse et saleté sont emportées sans peine!

Colgate-Palmolive SA., Zurich

Pour la jeunesse d'aujourd'hui depuis 59.-

frey
VETEMENTS

NEUCHÂTEL

LUPINS
Hybrides de Russel, teintes superbes en mélange. La plus belle plante vivace de votre jardin. Fr. 1.80 pièce. Envoi contre remboursement. Roger COTTIER, horticulteur, MISSY/Payerne. Tél. (097) 672 82.

A vendre **DIVAN-LIT**
une personne, en parfait état. S'adresser: Vautravers, 115, Porte-Rouges, après 18 h. 30.

A vendre d'occasion **cuisinière**
à gaz, 4 feux, et un potager à bois deux trous. Parcs 42.

ZIG-ZAG
coud, reprise, brode complète Fr. 595.-

fil et accessoires

E. DUMONT Epancheurs 5
Neuchâtel Tél. 5 58 93

Duvets
neufs, remplis de mi-édredon, gris léger et très chaud (120 cm. x 160 cm.), Fr. 40.-; même qualité (140 cm. x 170 cm.), Fr. 50.-; oreillers (60 cm. x 60 cm.), Fr. 9.50. À la Maison du confort, Banque 7, le Locle. Tél. (089) 8 34 44.

Votre foyer sera agréablement et économiquement chauffé si vous vous adressez à la

MAISON LOUIS GUENAT COMBUSTIBLES
Mallefer 20 Tél. 5 25 17

CHAMBRE À COUCHER
Depuis: **Fr. 1000.-** grand choix

Grandes facilités de paiement

MEUBLES LOUP
NEUCHÂTEL - Tél. 5 30 62
Beaux-Arts 4 - Croix-du-Marché 3

Au magasin, rue de la Boine 22, immeuble Rialto,

Confection à très bon marché
de la marchandise provenant de la

FAILLITE de TISSUS ET CONFECTION S. A., à Montreux

Dès mardi, vente de complets pour hommes

Manteaux de pluie pour dames et messieurs: **40 et 50 fr.**

Vente de vestons pour hommes, au choix, à **50 fr.**

Nous aviserons dans quelques jours de la vente de manteaux d'hiver pour dames, costumes pour dames et complets pour messieurs.

Ultérieurement, vente de tissus au mètre pour manteaux et vêtements pour dames et messieurs.

E. Matile.

Chauffage économique Confort maximum
avec les poêles à mazout

GRANUM - OIL

Perfection technique + qualité service-clientèle dans tout le pays.

Prospectus et vente par:

les bonnes maisons de la branche

GRANUM S. A. FABR. APP. DE CHAUFFAGE NEUCHÂTEL

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

LES COMMUNISTES ITALIENS RÉVÈLENT LEURS CARTES

M. Gronchi s'est trompé: Nenni se rapproche toujours plus des moscoutaires

Notre correspondant de Rome nous écrit:

Le ton optimiste du ministre Pella, titulaire des affaires étrangères et vice-président du Conseil, lors de sa réponse aux très nombreuses critiques dont il a été l'objet, donnerait à croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles en Italie comme ailleurs, et que désormais le peuple péninsulaire et son opinion peuvent dormir sur leurs deux oreilles en toute tranquillité. L'Italie serait, sous la férule de M. Zoli, fidèle en tout et pour tout au pacte atlantique, et le néo-atlantisme serait une invention, d'ailleurs périmée car manquant désormais d'intérêt; le ministre a même dit que «le débat s'est déroulé dans une atmosphère déjà largement éclaircie».

Qu'il s'agisse d'une tactique de la part de M. Pella, et même de M. Zoli, voire de M. Gronchi, cela ne fait pas l'ombre d'un doute pour quiconque a suivi, comme le soussigné, les débats de la tribune de Montecitorio. Vraiment, M. Pella s'est trouvé sous un feu croisé de critiques, certaines fort vives. Les seuls à soutenir M. Zoli ont été, à part les démo-chrétiens, et encore pas tous, les monarchistes et les néo-fascistes. Leur accord s'est retrouvé à son vote final, de sorte que ces suffrages, dont M. Zoli prétend faire fi et vouloir se passer, lui ont procuré l'avantage qu'il a remporté, et qui, sans eux, se serait changé en vote de défiance entraînant la chute du cabinet. La politique de ces jours-ci, M. Zoli a dû ravalier ses déclarations hostiles à la droite, dont il apparaît si évidemment prisonnier. Situation incommode et, si le président du conseil n'était pas un artiste de la désinvolture, ironique.

Les flèches visaient M. Gronchi
M. Pella s'est cependant cru autorisé à tirer les susdites conclu-

sions des critiques si vives dont il fut la cible parce qu'elles ne lui furent adressées que par ricochet. Les flèches visaient réellement M. Gronchi, président de la République, qui est la source et le *spiritus rector* du néo-atlantisme. Mais on n'osait s'en prendre au Quirinal. En Italie, le président de la République a hérité de la monarchie d'intangibilité auquel on aurait pu, mais ne voulait pas toucher. Mettre M. Zoli en minorité, cela eût équivalu à donner un blâme à M. Gronchi, provoquer sa démission. Mieux valait, a-t-on pensé, laisser courir que de contraindre le parlement à choisir une autre personnalité.

Ainsi la très grave crise de la présidence de la République, qui domine aujourd'hui la politique italienne sans qu'on se risque à l'écrire ni même à la dire très ouvertement, a été évitée. Mais elle est là, dans les faits. Il faudra bien l'affronter un jour puisque M. Gronchi insiste pour ne point se cantonner dans le rôle de «greffier du parlement» et entend faire une politique personnelle. Qui dit action personnelle dit aussi s'exposer aux discussions. On sait où cela conduisit la monarchie des Savoies qui tenta de se désolidariser du fascisme après lui avoir tendu la courte échelle.

M. Togliatti a montré le bout de l'oreille
Et c'est aussi ce qui explique le ton très modéré du discours de M. Togliatti. Le leader communiste a cependant montré le bout de l'oreille et il n'est pas sans intérêt d'étudier ce que peut dire le chef du plus important parti communiste d'Occident. On y joindra les déclarations du député Vecchietti, de la direction du parti socialiste nennien, et l'on aura ainsi une idée de la politique du Kremlin.

M. Togliatti justifie d'abord les velléités d'indépendance italienne à

l'égard des Etats-Unis et du pacte atlantique. De ce dernier, dit-il, «l'Italie n'a jamais retiré aucun avantage». Evidemment, du point de vue de la sécurité, M. Togliatti estime le profit nul et il justifie ainsi son opinion: «On prétend qu'il a préservé notre pays, mais personne ne l'a jamais menacé. Par contre notre prestige n'a jamais été soutenu par nos alliés, et notre budget a dû s'embarquer dans des efforts financiers fort pesants.» Donc, désarmés, sortons même du système de sécurité atlantique. «Notre politique, ajoute le leader communiste, a toujours été subalterne, sans un seul geste de dignité, d'autonomie et d'indépendance à l'égard de l'Amérique. Un rayon de sensibilité nationale a été formulé avec le néo-atlantisme, mais est aussitôt rentré dans l'ombre sous des pressions facilement imaginables. Et notre sujétion aux Etats-Unis a été soulignée ces jours par le télégramme de M. Eisenhower à notre président, ce qui constitue une intervention inadmissible au moment où l'affaire est discutée par le parlement.»

Après avoir tenté de toucher la corde du nationalisme italien, M. Togliatti (qui s'est bien gardé

d'évoquer à ce propos le cas hongrois) passe à la situation au Moyen-Orient. «Sous le masque de l'anticommunisme, les Etats-Unis, par la doctrine Eisenhower, tentent d'intervenir dans la politique des Etats arabes. Pourtant, le communisme n'existe pas dans ce pays, où il est mis à l'interdit.» Faisant abstraction de la liaison entre les nationalistes algériens et les communistes n'existe pas dans ces pays, M. Togliatti déclare qu'on se trouve en face «seulement d'un large mouvement d'indépendance. C'est donc la doctrine Eisenhower qui constitue, selon la propagande moscovite, le seul et réel danger de guerre.» «On ne saurait, continue le chef du parti communiste, brigner la solidarité du peuple italien contre la Tunisie et l'Algérie. Car, dans ce dernier pays, on se trouve en face d'un mouvement de liberté que l'on tente d'étouffer dans le sang par une guerre d'extermination.» M. Togliatti souhaite donc la proclamation d'une «doctrine italienne fondée sur le droit à l'indépendance politique et économique des peuples arabes».

Soumission au Kremlin
Il n'est pas moins intéressant de voir ce que dit M. Vecchietti, car celui-ci vient d'empêcher M. Nenni de donner une réponse nette à la tentative d'intimidation que constitue la lettre de M. Khrouchchev à M. Nenni. «On ne saurait, dit le député socialiste, penser objectivement que la Syrie veuille attaquer la Turquie, vu l'appui que les Etats-Unis accordent à cette dernière. Mais Washington entend contraindre la Syrie et l'Egypte, tenaces défenseurs de la neutralité arabe active, à s'agréer aux signataires du pacte de Bagdad. Les Etats arabes s'orientent vers le neutralisme. Comment peut-on penser favoriser un équilibre stable au

Moyen-Orient si on ne soutient pas ce neutralisme?»

On le voit, M. Vecchietti fait complètement abstraction des objectifs recherchés par la politique soviétique. Son attitude présuppose que l'U.R.S.S. est vis-à-vis des peuples d'Afrique d'un désintéressement absolu. C'est là, de la part d'un homme qui n'est pourtant pas dénué de sens politique ni de jugement, faire preuve non pas de partialité, mais plus encore, de soumission à cette politique russe. Et de conclure: «L'attitude américaine assigne à l'U.R.S.S. le rôle de seul soutien des pays arabes. Les armes américaines attirent les armes russes. Il faut prendre parti, dire si l'on est favorable à l'union des peuples arabes en Afrique du Nord. Attendre la décision française, c'est endommager la cause des peuples arabes, décevoir leur aspiration à l'indépendance. «Après avoir ainsi pris parti contre la France, le porte-parole du parti Nenni conclut: «On ne saurait combattre le communisme qu'en appuyant vivement les aspirations des peuples arabes vers la liberté.»

La politique de M. Gronchi et par conséquent de M. Zoli, consistait à soutenir en politique étrangère et intérieure la tactique de faire assez de concessions à M. Nenni pour le détacher du communisme. Après de telles déclarations, il apparaît que ces efforts ont échoué. Les Nenniens sont de plus en plus liés au communisme moscovite et font le jeu du Kremlin. Est-il concevable que, dans ces conditions, M. Gronchi continue à soutenir l'alliance entre Nenni et les démo-chrétiens? La réponse semble évidente. Pourtant, il est toujours néfaste d'avouer qu'on s'est trompé. C'est pourquoi la position italienne est loin d'être rassurante.

Pierre-E. BRIQUET.

Découverte d'une statue de la nymphe Scylla en Italie

SPERLONGA (Reuter). — On a découvert à Sperlonga des fragments d'une statue grecque, que l'on croit être celle de la nymphe Scylla, dans la caverne où l'on avait auparavant découvert des morceaux de ce que l'on croit être l'original du Laocoon, actuellement au musée du Vatican, à Rome.

Selon le professeur Giulio Jacopi, surintendant des antiquités de la province du Latium, chargé des fouilles, une gigantesque statue féminine, les têtes de six chiens et une tête qui serait celle d'Ulysse, ont été mises au jour; ces fragments feraient partie d'un groupe représentant le mythe de Scylla.

Rappelons que Scylla était une nymphe d'une grande beauté, qui suscita la jalousie de Circé et fut transformée en un chien à six têtes, qui se trouvait sur la rive italienne du détroit de Messine et dévorait les marins qui s'en approchaient. On connaît l'expression: de Charybde en Scylla.

On a aussi trouvé des fragments d'une inscription en hexamètres latins. Le professeur Jacopi estime qu'ils pourraient résoudre le mystère de la façon dont les statues sont arrivées dans la caverne.

Le professeur Jacopi pense que la mention, dans les inscriptions, d'un certain Faustus, qui rassemble les œuvres d'art dans la caverne, pourrait indiquer un riche ami du poète romain Martial, qui vivait entre 41 et 104 de l'ère chrétienne.

Ceci intéresse les utilisateurs de mazout

Les Etablissements Rollet, fabricants du fameux «Diablotin», le ramoneur chimique des cheminées, viennent de mettre au point un produit destiné aux usagers des appareils au mazout. C'est le «Diablotin-Mazout», produit liquide à mélanger au mazout. Le produit agissant par catalyse, ramone progressivement, sans aucun dérangement, sans danger, et économise 10 à 12% du combustible. En vente chez les droguistes.

La grippe règne - danger!

Formitrol protège avec efficacité

Dr A. Wander S.A. Berne



Entendre avec les deux oreilles

Comme chaque branche des lunettes contient un appareil acoustique séparé pour chaque oreille, vous entendez à nouveau avec les deux oreilles. Autrement dit, vous entendez de nouveau plastiquement dans les 3 dimensions.

Entendre directement au niveau de l'oreille

Comme le son est pris et restitué à la même oreille, vous pouvez aussi vous orienter de nouveau d'après la direction.

Prix populaire

Pour la première fois, nous sommes parvenus à offrir des lunettes acoustiques de qualité au prix avantageux de Fr. 580.-.

Votre problème acoustique reste votre secret

L'appareil acoustique étant dissimulé dans les lunettes, personne ne remarque que vous êtes dur d'oreille. Pas de cordon gênant et pas de bouton dans l'oreille.

N'hésitez plus et venez sans engagement à notre

Démonstration gratuite

mercredi 30 octobre, de 10 heures à 18 h. 30

NEUCHÂTEL

Pharmacie Pernet-Montandon
11, rue des Epancheurs

Veillez à renvoyer vos prospectus gratuits

Nom: _____ Adresse: _____

BON

Centre romand d'acoustique 137 agences de service acoustique dans toute la Suisse

LAUSANNE Petit Chêne 36 Tél. 021/23 49 33-35	GENEVE 10, Rue Cs.-Général Tél. 022/25 45 80	FRIBOURG Av. de la Gare 5 Tél. 037/2 27 91	ZURICH Talstrasse 39 Tél. 051/25 07 57	BALE Gerbergasse 25 Tél. 061/24 46 00	BERNE Neugengass-Passage Tél. 031/3 74 78	ST. GALL Ob. Graben 22 Tél. 071/22 70 60
---	---	---	---	--	--	---

Très grand choix de différentes marques ★ Service de piles et de réparations ★ Département d'optique

BOMMER

jura NOUVEAU

Le nouveau radiateur-ventilateur Jura a une puissance calorifique étonnante. Vous enroulez et aussitôt une chaleur bienfaisante et douce se répand dans la pièce. Le radiateur-ventilateur est idéal pour le chauffage et peut servir aussi à nombre d'autres usages (séchage de la lingerie fine, des cheveux, etc.). En été le ventilateur (sans chauffage) apporte une fraîcheur délicieuse. Grâce à sa belle forme et à sa couleur sobre la nouvelle appareil orne n'importe quelle pièce.

Chauffage et ventilateur sont réglables sur 3 positions
1200 watts No. 1505 Fr. 98.-
2000 watts No. 1506 Fr. 110.-
Demandez le prospectus spécial chez l'électricien spécialisé ou directement à la fabrique.
Jura L. Henzirohs SA, Niederbuchten-Oltten

A vendre bon **FUMIER**
de ferme pour jardin. Livrable par 100 pieds. Téléphoner au No 6 41 04.

A VENDRE
une belle table à rallonges, en noyer; un manteau d'homme, gris noir, taille 54. S'adresser: Parcs 94, rez-de-chaussée, à droite.

RADIOS
Toutes réparations
Service technique



Musique NEUCHÂTEL

A vendre beau **MANTEAU**

taille 42-44, 48 francs; manteau pour monsieur, 40 francs; complet pour monsieur, neuf, cédé à moitié prix. Ecrire à C. P. 4646 au bureau de la Feuille d'avis.

FUMIER
A vendre fumier bovin vieux (2 ans) chez Albert Nussbaum, les Bayards.

A vendre **AQUARIUM**
150 litres. Tél. 5 51 58 après 18 heures.

A vendre une **cuisinière électrique**
en bon état; bas prix. G. Eulenne, bric-à-brac Moulins 15.

A vendre joli **accordéon**

diatonique «Höhner», 65 francs. Ecrire à E. R. 4847 au bureau de la Feuille d'avis.

PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés **TOUT DE SUITE** à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Remboursements mensuels. Discretion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. CREDITS - OFFICE GERARD M. BOOS, Petit-Chêne 36, LAUSANNE. Tél. (021) 23 28 38.

Journée d'entraide féminine

Le Centre de Liaison des sociétés féminines recommande chaudement à la population, la vente de savons qui se fera en faveur de la **Formation des aides familiales et de la Saffa. Deuxième exposition féminine, Zurich, 17 juillet - 15 septembre 1958.**

Achetez donc le savon de la solidarité

A Neuchâtel, la vente se fera le samedi 2 novembre.

William-W. Châtelain graphologue-psychologue-conseil

Conseiller familial
Harmonisation de caractères
Conseils pédagogiques
Orientation professionnelle
Sélection du personnel
Consultations sur rendez-vous
Téléphone 5 34 10
Route des Falaises 26 Neuchâtel

Des occasions à saisir

Ne manquez pas cette offre

MEUBLES LOUP

Croix-du-Marché 3 - Neuchâtel

- 1 magnifique chambre à coucher moderne, à 2 lits, avec literie, Fr. 1600.-
 - 3 chambres à coucher, bois noyer, à 1 et 2 lits, avec literie, à Fr. 700.-, Fr. 1100.-, Fr. 1500.-
 - 3 paires de lits jumeaux, literie à l'état de neuf, Fr. 250.- et Fr. 330.- pièce.
 - 4 lits à 2 places, à Fr. 110.-, 280.-, 320.- et 350.-
 - 6 lits à 1 place, à Fr. 50.-, 90.-, 110.-, 150.-, 200.- et 250.-
 - 5 divans-lits, à Fr. 150.-, 160.-, 180.-, 90.- et 120.-
 - 7 duvets, de Fr. 30.- à Fr. 45.-
 - 1 lot d'oreillers et traversins, à Fr. 3.-, 4.- et 5.-
 - 2 jolies coiffeuses en noyer et bouleau, à Fr. 250.-, 350.-
 - 4 tables de nuit modernes, à Fr. 75.- pièce.
 - 1 lot de tables de nuit à partir de Fr. 10.- pièce.
 - 6 commodes, à Fr. 60.-, 80.-, 90.-, 100.-, 110.-, 120.-
 - 2 combis 3 corps, modernes, à Fr. 460.-, 500.-
 - 3 entourages de divans modernes, à Fr. 130.-, 160.-, 250.-
 - 3 bureaux ministres, en bouleau, à Fr. 100.-, 150.-, 160.-
 - 1 studio moderne, 4 pièces, à Fr. 290.-
 - 1 studio moderne, rouille, à Fr. 550.-
 - 3 très beaux studios, à Fr. 550.-, 1000.-, 1250.-
 - 1 salon Louis XV, 9 pièces, refait à neuf, tissu grenat, à Fr. 1450.-
 - 1 salon 1900 en acajou, 9 pièces, recouvert en tissu de style, neuf, à Fr. 1500.-
 - 1 salon: 2 fauteuils et 1 canapé Bidermeyer, à Fr. 1000.-
 - 2 divans-couches modernes, à Fr. 170.-, 250.-
 - 2 divans-canapés refaits à neuf, à Fr. 170.-, Fr. 250.-
 - 4 fauteuils, à Fr. 50.- et Fr. 100.- pièce.
 - 2 fauteuils crapaud refaits à neuf, à Fr. 200.- et 250.-
 - 2 salles à manger en chêne, modernes, à Fr. 450.- et 500.-
 - 1 salle à manger avec 6 chaises, à Fr. 390.-
 - 6 buffets de service, à Fr. 90.-, 100.-, 150.-, 160.-, 180.-, 220.-
 - 4 tables à allonges en noyer et hêtre, à Fr. 100.-, 110.-, 120.-, 140.-
 - 2 secrétaires en noyer, à Fr. 130.- et 180.-
 - 4 chaises Bidermeier, à Fr. 100.- pièce.
 - 1 lot de chaises à partir de Fr. 8.- pièce.
 - 2 bibliothèques en noyer et hêtre, à Fr. 65.- et 75.-
 - 2 tables demi-lune, à Fr. 190.- et 250.-
 - 2 tapis en laine, de 2x3 m., à Fr. 200.- pièce.
 - 2 tapis de 2x3 m., Fr. 60.- pièce.
 - 2 buffets de cuisine, à Fr. 80.- et 160.-
 - 2 machines à coudre, à Fr. 25.- pièce.
 - 2 grandes malles, à Fr. 80.- et 100.-
 - 1 meuble classer pour bureau, à Fr. 150.-
 - 2 morbiens anciens, à Fr. 100.- et 300.-
 - 3 armoires 2 portes, à Fr. 170.- et 200.-
 - 1 armoire 3 portes, avec glace, à Fr. 320.-
 - 7 armoires anciennes, rénovées, à Fr. 290.-, 350.-, 380.-, 430.-, 650.-, 750.-, 850.-
- ainsi que de nombreux autres meubles, soit: tables, fauteuils, pharmacies, sellettes, fauteuil pour malade, chaises longues, pendules, fourneau «Granum», à Fr. 350.-, etc.
Beau choix de meubles anciens, rénovés, peintures et bibelots.
- FACILITÉS DE PAIEMENT

NETTOIE TOUS VÊTEMENTS
TEINTURERIE OBRECHT
STOPPAGE ET RÉPARATION

SEYON 56
TEL 52240
NEUCHÂTEL

A VENDRE

à conditions très avantageuses, un calorifère «Alba», inextinguible, ayant peu servi, une cuisinière à gaz deux feux. S'adresser à A. Richter-Roulet, Champveveys. Tél. 5 21 40.

3 JUPES DE CLASSE

Un nouveau plissé avec garniture de boutons souligne cette jupe droite en bel ottoman laine. Noir, Du 36 au 48 **18⁵⁰**
gris et marine

Elegante jupe droite en superbe ottoman laine. Son rang de boutons et son groupe de plis de côté lui donnent tout son cachet. Noir, Du 36 au 48 **21.-**
gris et swissair

Ravissante jupe en **FRESCO** pure laine, façon droite, rehaussée de chaîne côté d'un groupe de plissés. Noir, Du 36 au 48 **24⁵⁰**
gris et bleu

En vente au rayon spécial de Jupes au 2me étage

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE SA/NEUCHÂTEL

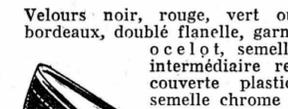


offre

jolies et confortables modèles en pantoufles et mules...



14⁸⁰
moins ristourne



Velours noir, rouge, vert ou bordeaux, doublé flanelle, garni ocelot, semelle intermédiaire recouverte plastic, semelle chrome



16⁸⁰
moins ristourne



Velours côtelé bleu, rouge ou vert, doublé flanelle, garniture et talon doublé plastic noir, semelle chrome



16⁸⁰
moins ristourne



Velours noir ou vert, bordure et semelle intérieure en agneau



21⁸⁰
moins ristourne

TEINTURERIE DU BASSIN
NEUCHÂTEL

Nettoyage à sec

Rue du Bassin 2 Tél. (038) 5 25 52

AUTO ECOLE

DOUBLE COMMANDE

Tél. 5 44 42

J. Rindisbacher

Sandoz Mollet

LIBRAIRIE PAPETERIE RUE DU SEYON

A vendre en bloc ou séparément

agencement de magasin

chêne clair, style classique, en excellent état.

AUDREY HEPBURN · HENRY FONDA · MEL FERRER · VITTORIO GASSMAN



Guerre et Paix

VISTAVISION

TECHNICOLOR

D'après le roman de LÉON TOLSTOÏ · Directeur : KING VIDOR

APOLLO Dès jeudi 31 octobre
Location dès aujourd'hui

HERBERT LOM · OSCAR HOMOLKA · ANITA EKBERG · JOHN MILLS



CAISSE OUVERTE DE 10 H. À 11 H. 30 ET DE 13 H. 30 A 21 H. TÉL. 5 21 12

Prenez vos billets d'avance, S.V.P. merci. Billets réservés jusqu'à 19 h. 30

MATINÉE DE 15 H. À 18 H. 30 - SOIRÉE DE 20 H. A 23 H. 30 DURÉE DU SPECTACLE 3 H. 30

PRIX DES PLACES: BALCONS: Fr. 5.- RÉSERVÉES: Fr. 5.- PREMIÈRES: Fr. 4.-
SECONDES: Fr. 3.30 TROISIÈMES: Fr. 2.50 Admis dès 16 ans - Parlé français



Terreaux 7

Aujourd'hui la poularde pochée au riz sauce suprême

Fiancés... pour votre

mobilier une bonne adresse... celle qui vous offre le choix la qualité et des prix... Visitez



Fbg de l'Hôpital 11

PRÊTS

de 300 à 2000 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. - Service de prêts S. A., Lucinge 16 (Rumine), Lausanne, tél. (021) 22 52 77.

CASINO DE LA ROTONDE

CE SOIR, mardi 29 octobre, à 20 h. 30
La grandiose revue française de ROGER ETON
Oh!... voilà Paris!

6 grandes vedettes - 40 artistes sur scène - Les 16 Eton-Girls et les plus jolis mannequins de France - Une succession de tableaux somptueux, cocasses et charmants présentés avec un rythme endiable dans un cadre de conte de fées

Location : AGENCE STRUBIN, Librairie **Reymond**
Prix des places : Fr. 3.50 à 8.- Tél. 5 44 66

GRAPHOLOGIE, CHIROLOGIE, MARIAGE

Surtout n'oubliez pas de venir faire une consultation chez Mme JACOT, Charmettes 13, NEUCHÂTEL, qui vous dira par l'étude de votre écriture ou de votre main, vos aptitudes, vos chances de bonheur, et par ses relations étendues, vous guidera vers un mariage heureux. Reçoit même le dimanche sur rendez-vous. Tél. 8 26 21.

Raccommodages Cols et poignets

de chemises d'homme, linge en tout genre. - Mme Streit, Ecluse 17, tél. 5 63 19.



THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Samedi 2 novembre à 20 h. 30

LES BALLETS AFRICAINS

de

KEITA FODEBA

35 CHANTEURS, DANSEURS, MUSICIENS

Prix des places : Fr. 2.85 à 10.-

Location : AGENCE STRUBIN, Librairie **Reymond**
Tél. 5 44 66

Hôtel BELLEVUE, Auvernier

EUGENE HOTZ informe sa fidèle clientèle que son établissement sera

FERMÉ

du 31 octobre au 30 novembre

Café du Théâtre

BRASSERIE RESTAURANT
BAR BEL-ÉTAGE

Extrait de la carte
Civet de chevreuil
Selle de chevreuil
Râble de lièvre
Perdreau flambé

Appétit après 21 h. vous y trouverez toute la carte

Prochainement

au CINÉMA PALACE

MARCHANDS DE FILLES

de Maurice Cloche



STUDIO

transféré au

THÉÂTRE

5 21 62

Le triomphe de la bonne humeur

avec

- ★ l'ironique BING CROSBY
- ★ l'impayable DONALD O'CONNOR
- ★ l'irrésistible ZIZI JEANMAIRE
- ★ l'impulsive MITZI GAYNOR

Un film savoureux... divertissant... entrecoupé de numéros de danses éblouissants !

QUADRILLE D'AMOUR

avec

Bing CROSBY • Donald O'CONNOR • Zizi JEANMAIRE
Mitzi GAYNOR • Phil HARRIS

En technicolor

Parlé français



LAUSANNE

HOLIDAY ON ICE 1958

Mercredi 13 novembre : Matinée à prix réduits. Adultes Fr. 14.-, enfants Fr. 7.-. Départ place de la Poste à 13 heures.
Samedi 16 novembre, soirée, départ 18 h. 30.
Dimanche 17 novembre, matinée, départ 13 heures.

Prix : car et entrée, Fr. 15.- et Fr. 17.-



Tél. 5 82 82 ou Voyages & Transports S. A., tél. 5 80 44

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Ida PORCHET

tenue des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses remerciements sincères et reconnaissants.

Neuchâtel, octobre 1957.

Madame Samuel BERTHOUD ;

Monsieur et Madame F.-Maurice BERTHOUD et leurs enfants remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

AVIS DE TIR

Le commandant des tirs porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel, que des tirs et lancements de bombes depuis avions ont lieu du lundi au samedi à proximité de la rive, près de Forel.

du 16 novembre au 15 janvier de 1100 - 1500 h.

Les lundi et jeudi, les tirs ne commencent qu'à 1200 heures

Interdiction : Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier les bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

Renseignements : Des avis de tirs sont affichés dans les ports de : Auvernier, Cortaillod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portalban.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Cdmt. de la Place d'armes, tél. (037) 6 24 41.

Place d'armes de Payerne
Le commandant.



DÈS CE SOIR DANS CE FILM D'ANTICIPATION VOUS SUBIREZ LA TERREUR EXTRAORDINAIRE D'UN HOMME QUI, TOUCHÉ PAR UN NUAGE RADIOACTIF

RÉTRÉCIT

JUSQU'À DEVENIR MINUSCULE ET LUTTE DÉSESPÉRÉMENT CONTRE DES ÉLÉMENTS QUI POUR VOUS SERAIENT ANODINS!

AINSI QU'UN SECOND FILM AVEC JOHNNY WEISSMULLER



M. Guy Mollet battu

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les voix de la droite ont ainsi, dans un scrutin de caractère éminemment politique, rejoint les bulletins négatifs de l'extrême-gauche communiste et des élus poujadistes, rendant par là même impossible la création d'un cabinet centre-gauche où l'élément modérateur était représenté par les députés républicains populaires.

Infranchissable fossé

Les réponses de M. Guy Mollet aux questions posées par les députés qui lui demandaient des explications sur le programme gouvernemental ont été brillantes et corrosives dans leur forme; mais décevantes dans leur fond. A aucun moment, le président du conseil désigné n'a cherché à se rapprocher des modérés dont il a critiqué sans ménagement le «conservatisme

social et financier». Récusé par les communistes dont il avait d'ailleurs refusé le trop encombrant concours, séparé de la droite par l'infranchissable fossé d'un antagonisme doctrinal, M. Guy Mollet ne pouvait espérer la victoire. Il est tombé ou plus exactement il a été battu «à gauche», ce qui pour un dirigeant socialiste est une opération tout de même payante sur le plan électoral.

A qui le tour ?

Quant au pays, il ne pourra qu'assister impuissant à ce nouvel exemple de désagrégation parlementaire. On a maintes fois écrit depuis le début de cette législature que cette Assemblée était rigoureusement ingouvernable. En moins de deux semaines, la preuve a été publiquement administrée à deux reprises successives et l'on se deman-

de dait hier soir dans les couloirs de la Chambre qui pourrait bien réussir là où ont successivement capoté M. Antoine Pinay, leader de la droite, et M. Guy Mollet, pilote de la gauche. La tâche de M. René Coty sera demain plus difficile qu'elle ne l'a jamais été. La ronde des candidats va recommencer à l'Élysée. On parlait parmi les possibles de personnalités du centre et l'on avançait les noms de MM. Robert Schuman, M.R.P., Pierre Pflimlin, M.R.P. et René Pleven, U.D.S.R.

Le débat d'investiture Guy Mollet a été raté de bout en bout et personne à l'heure où se refermaient les grilles du Palais-Bourbon ne se hasardait à formuler le moindre pronostic sur la date à laquelle la France aura enfin un gouvernement.

M.-G. G.

Les chiffres définitifs

PARIS, 29 (A.F.P.). — A la reprise de la séance, le président de l'Assemblée a annoncé que l'investiture de M. Guy Mollet avait été refusée par 290 voix contre 227.

Un syndicaliste algérien assassiné à Paris

PARIS, 27 (A.F.P.). — M. Ahmed Bekhat, secrétaire général des syndicats algériens de France (U.S.T.A.), âgé de 27 ans, a été assassiné hier à Paris. Son corps a été retrouvé dimanche matin dans un terrain vague près de Colombes, dans la banlieue parisienne.

M. Bekhat, qui savait avoir été condamné à mort par le Front de libération nationale, était hébergé depuis quelque temps par des syndicalistes français de l'enseignement. On suppose qu'il se rendait, lorsqu'il a été assassiné, chez la veuve d'un de ses camarades, qui était lui-même tombé sous les balles des terroristes algériens voici trois semaines.

Après cet assassinat, l'U.S.T.A., qui a perdu plusieurs de ses dirigeants ces derniers mois, se trouve pratiquement décapité.

Nouvel assassinat

PARIS, 28 (A.F.P.). — M. Hocine Cherchalli, ancien adjoint au maire d'Alger, a été abattu, lundi matin, à coups de revolver au carrefour Sèvres-Babylone, sur la rive gauche de la Seine, par des membres du F.L.N.

M. Cherchalli, qui était âgé de 28 ans, vivait à Paris depuis près de deux ans. Il travaillait dans une compagnie d'assurances et n'avait plus d'activité politique militante. Plusieurs fois sollicité de façon pressante par des émissaires du Front de libération nationale algérien, il avait refusé d'adhérer à ce mouvement.

U. R. S. S.

Le « Sputnik » a cessé ses émissions

MOSCOU. — Le « Sputnik » a cessé ses émissions, samedi Radio-Moscou. L'émetteur épuisé toutes ses sources d'énergie et n'est plus alimenté.

Nouvelle proposition de désarmement

MOSCOU, 28 (Reuter). — M. Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S., a adressé à M. Dag Hammarskjöld, secrétaire général des Nations Unies, une lettre destinée à l'Assemblée générale de l'O.N.U., proposant la constitution d'une commission permanente de désarmement composée des représentants de tous les Etats membres des Nations Unies. Cette commission examinerait toutes les propositions de désarmement soumises à l'O.N.U. et présenterait des recommandations à l'Assemblée générale.

Regrets à Londres

LONDRES, 28 (Reuter). — Les milieux londoniens bien informés ont regretté, lundi, la proposition de l'U.R.S.S. concernant les pourparlers en matière de désarmement et ont relevé qu'un tel plan signifierait la fin des sérieuses négociations de désarmement menées par un petit nombre d'experts. Ils ont prédit que cette proposition soviétique, après son examen officiel par le Foreign Office et le gouvernement britannique, sera combattue par la Grande-Bretagne aux Nations Unies.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Nouvelle répartition des charges ministérielles

BONN, 28 (D.P.A.). — On a procédé à une nouvelle répartition des charges de certains ministères du troisième cabinet Adenauer. Le ministre du Trésor, créé pour la première fois de l'histoire de l'après-guerre de l'Allemagne administrative l'ensemble du patrimoine national. Les tâches du ministère des finances sont avant tout le budget de l'Etat, les douanes, les monopoles et les impôts, les dettes de l'Etat, la monnaie et les réparations matérielles des préjudices causés par les Nazis. A la suite de la dissolution du «ministère pour la coopération économique», le ministère de toutes les questions de l'intégration de l'économie allemande dans la Communauté européenne ainsi que des affaires de l'O.E.C.E. Le ministère pour la famille s'occupera également désormais des problèmes de la jeunesse. Les tâches du ministère de l'énergie atomique seront étendues à la coordination des problèmes d'économie hydraulique et de concessions hydrauliques. Enfin, l'Office de presse et d'information du gouvernement fédéral sera placé sous la subordination directe du chancelier Adenauer.

AUTRICHE: Les élections à la Diète du Tyrol, qui sont déroulées dimanche, se sont soldées par le maintien de la majorité populaire au «Landtag» de cette province traditionnellement catholique. D'autre part, les socialistes ont légèrement amélioré leur position aux dépens des libéraux.

Les démocrates de M. Menderès l'emportent de nouveau

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Certains partis d'opposition auraient formulé des plaintes auprès de la commission électorale, au sujet d'irrégularités qui, prétendent-ils, auraient été constatées dans certaines circonscriptions. La commission les aurait rejetés, concluant à la parfaite régularité du scrutin.

Parmi les personnalités battues figurent les ministres de la justice, Hussein Goekhart, du travail, Mumtaz Tarhan, et Dejemil Bengu, ministre d'Etat.

leurs efforts pour renforcer l'organisation défensive du pacte de Bagdad (qui englobe en outre la Grande-Bretagne, la Turquie et le Pakistan). Le pacte de Bagdad est l'instrument approprié pour maintenir la compréhension et assurer la paix et le calme dans cette région, qui ne peut être défendue que par une coopération entière. Le communiqué estime enfin que le niveau de vie de la population peut être amélioré par la réalisation de plans économiques communs.

La population de Damas creuse des tranchées

DAMAS, 28 (A.F.P.). — «Je serai le premier à prendre la pioche pour me mettre avec la population de Damas à creuser des tranchées et à ériger les fortifications nécessaires autour de notre capitale», a déclaré le président de la République, M. Choukry Kouatly, en apprenant la décision prise à ce sujet par les groupements populaires de Damas.

La presse syrienne annonce en effet que les groupements populaires de divers quartiers de la capitale ont décidé de consacrer une semaine à la fortification de la ville. Toujours selon les journaux, la date à laquelle commenceraient ces travaux serait prochainement fixée.

Signature de l'accord syro-soviétique

DAMAS, 28 (A.F.P.). — L'accord syro-soviétique, accordant une importante aide économique et technique à la Syrie, a été signé.

En ce qui concerne la Syrie recevra de la Russie de l'armement, des techniciens et des conseillers. Il comprend divers projets concernant les chemins de fer, les barrages, les forces motrices, l'irrigation, les ponts et les routes, et doit en outre permettre l'exploration géologique de la Syrie. Des spécialistes soviétiques entreprendront les recherches nécessaires, élaboreront des plans et équiperont la Syrie en matériel et machines diverses. Enfin, l'U.R.S.S. accordera à la Syrie l'argent nécessaire, qui sera remboursable en douze ans et portera un intérêt de 2,5%.

Les observateurs de Beyrouth ont l'impression que le nouvel accord syro-soviétique revêt, à cause de la pénétration russe au Proche-Orient, une plus grande importance que les livraisons d'armes. Ces prochaines années, des conseillers, techniciens et missions soviétiques de toutes sortes séjourneront sur sol syrien, et le monde arabe suivra les succès de la collaboration syro-russe.

Le discours d'investiture

Quand M. Guy Mollet est monté à la tribune, il avait devant lui un épais dossier contenant les dix-neuf feuillets dactylographiés de la déclaration gouvernementale. Une heure durant et avec un débit nerveux et saccadé, il devait lire un texte qui aurait demandé, pour entraîner l'adhésion de l'Assemblée, infiniment plus de conviction et de chaleur.

Visiblement, l'orateur ne croyait qu'à moitié à ce qu'il expliquait aux députés. On aurait dit qu'il jouait battu et de fait, c'est avec un vif étonnement que l'hémicycle a entendu un discours interminable où l'on ne retrouvait autant de rien des projets condensés de gouvernement d'action tels qu'ils avaient été exposés durant les négociations qui précéderent la formation du cabinet.

MÉCONTENTEMENT DES MODÉRÉS

Au lieu d'un plan limité à trois objectifs essentiels : réforme constitutionnelle, redressement financier et loicadre pour l'Algérie, le candidat à l'investiture développe un programme en huit ou dix points qui ressemblait à une déclaration de principes. Tout y passa avec un luxe de détails incroyables et qui irrita au plus haut point les députés de la droite.

Alors qu'on aurait pu penser en effet que M. Guy Mollet avait mis une sourdine au plan social de son collègue de parti Albert Gazier, on l'entendit proclamer qu'il y demeurait fidèle. Du coup, les modérés exprimèrent leur mécontentement par des murmures. M. Guy Mollet riposta sur un ton agresseur, créant ainsi un climat de nervosité qui ne cessa de grandir jusqu'au moment où, dans sa péroratoire, l'orateur, allant pour une fois droit au but, avertit les députés que le vote de l'investiture impliquait du même coup l'engagement moral de lui accorder les pleins pouvoirs politiques, financiers, économiques et sociaux.

PERSONNE N'ÉTAIT SATISFAIT

Que dire de ce trop long exposé? L'absolu, on pourrait relever qu'il n'apportait aucun élément fondamentalement nouveau et que l'annonce d'un renforcement de la fiscalité ou l'appel à l'emprunt — intérieur et extérieur — ne faisaient que reprendre les propositions énoncées par M. Robert Schuman dans son mémoire.

En matière de politique étrangère, on ne saurait dire non plus que le discours

Mollet ait innové. Le leader socialiste demeure fidèle à l'alliance atlantique et souhaite un front uni des nations occidentales face aux difficultés de la situation au Moyen-Orient. Pour ce qui est de l'Algérie, M. Guy Mollet renouvelle ses propositions anciennes de cesser le feu sans conditions politiques préalables et fait savoir qu'il demandera aux Chambres la reprise de la loicadre dont le rejet par l'Assemblée a entraîné la chute de M. Bourgeois-Maunoury.

Où se trouve donc cette différence de contenu qui a brusquement ravivé l'hostilité contre le secrétaire général du parti socialiste? Certes, la déclaration gouvernementale ne traite ni de la crise algérienne, ni attendait du nouveau, et dangereuse à ce qu'il paraissait que le retour des M.R.P. au pouvoir aurait infléchi l'intransigeance socialiste. Mais au-delà des mots et des formules, il y a autre chose. C'est la formation du cabinet que les modérés récusent parce qu'il est trop dirigiste et socialisant et que les radicaux suspectent — même s'ils le veulent — par ce que le ministère de l'Intérieur a été donné à un clercal M.R.P. Personne n'était satisfait après ce discours-fléuve écouté presque distraitement, ni la droite, ni le centre, ni la gauche. Chacun y trouvait à redire jusques et y compris ceux-là même qui faisaient partie de la combinaison.

LE CŒUR N'Y ÉTAIT PAS

En toute honnêteté, M. Guy Mollet n'était pas dans un de ses bons jours d'orateur et tous ceux qui l'ont suivi dans son ascension ministérielle se sont étonnés à juste titre et de la confusion de ses propos et de son manque de vigueur dans l'exposé du plan d'action gouvernemental. Rien ne subsistait hier du fougueux «debater» slourant d'un mot ses adversaires déchainés. Le cœur n'y était pas et là où il aurait fallu un géant pour ceux de ne pas avoir fermé son établissement public à l'heure réglementaire... Or, le tribunal ne pouvant s'appuyer sur aucun texte légal de l'autorité de Nourague a libéré la prévenue mettant les frais à la charge de l'Etat.

M.-G. G.

CHRONIQUE RÉGIONALE

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un piéton blessé

(c) Lundi, à 13 h. 10, un accident de la circulation s'est produit au carrefour des rues Armes-Réunies - Léopold-Robert. Un triar qui descendait la rue a renversé un piéton. Ce dernier, âgé de 66 ans, d'origine italienne, a été transporté à l'hôpital avec une fracture de la jambe gauche.

Feu de cheminée

(c) Lundi, à 19 heures, un feu de cheminée s'est déclaré dans l'immeuble rue Fritz-Courvoisier 60. Les premiers secours ont été alertés. Une surveillance a été ordonnée.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Démission d'un conseiller communal

(c) Pour raison de santé, M. Marcel Turin a décidé de donner sa démission, au 31 décembre prochain, de conseiller communal.

Entré à l'exécutif il y a plus de dix ans, M. Turin en est le secrétaire et gère le dicastère des finances. Il est mandataire du parti socialiste.

Chute du record de Ferdj Kubler

Hier, sur le vélodrome de la Pontaise, à Lausanne, le coureur amateur genevois Willy Trepp, âgé de 19 ans seulement, a battu le record suisse de l'heure, détenu par Ferdj Kubler (professionnel) avec 43 km. 651, en couvrant la distance de 43 km. 818. L'ancien record amateur était détenu par le Lausannois Denier avec 42 km. 7829. Jeudi passé, Trepp avait échoué dans une première tentative à la suite de deux crevaisons. Cette fois, il a pleinement réussi, le résultat dépassant même ses espérances, puisque primitivement il ne visait pas le record de Kubler, mais seulement celui de Denier.

Au tribunal de police du Val-de-Travers

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé du juge J.-Cl. Landry, président, et de M. R. Pétremand, substitut-greffier, a siégé lundi après-midi à Môtiers pour juger quatre affaires.

Pas de peine sans loi

A la suite d'un rapport de la police communale, Mme M. Th. V. de Noiraigue était prévenue de ne pas avoir fermé son établissement public à l'heure réglementaire... Or, le tribunal ne pouvant s'appuyer sur aucun texte légal de l'autorité de Noiraigue a libéré la prévenue mettant les frais à la charge de l'Etat.

Ivresse et scandale

Anclennement à Couvet, H.V. a été le soir d'un bal public, l'auteur d'un acte de scandale sous l'effet de l'alcool dans les escaliers de l'établissement.

V. ne s'étant pas présenté à l'écopé de 30 fr. d'amende et de 25 fr. de frais, un camarade, F.M., qui avait été pris à partie par V. et qui avait riposté, a été libéré.

La preuve impossible

Ouvrier de fabrique, F.B. de Couvet était l'objet d'une dénonciation de police pour avoir transporté à plusieurs reprises des personnes dans son automobile contre rémunération.

B. ne contestait pas les transports, destinés à rendre service uniquement. Il se défendit qu'il demanda de l'argent tout en admettant que certains de ses obligés lui octroyent des cadeaux.

Il n'a pas pu être établi, par le moindre fait, que B. se fût livré à des transports professionnels bien que les propositions soient grandes.

Dans ces conditions, le juge a prononcé une libération en raison du doute mais en ajoutant qu'il rendait ce verdict sans conviction!

Ivresse au volant

Il y a quelques mois, deux bergers de la montagne au-dessus de Môtiers entraient en automobile depuis Buttes. Le conducteur, Roger Diserens, de Pierrenod, manqua un virage à la place d'Artes à Fleurier et sa machine vint se jeter avec violence contre le parapet du pont qui traverse le Buttes.

Si les occupants ne furent que légèrement atteints la voiture subit en revanche des dégâts considérables.

Roger Diserens a admis qu'il était pris de boisson au moment de l'accident. Trois témoins ont été entendus à l'audience puis le tribunal a rendu le jugement suivant :

Reconnu coupable d'ivresse au volant et d'entrée à la circulation publique par contrevention à la L.A. Roger Diserens a été puni de cinq jours d'arrêts sans sursis, de 30 fr. d'amende et de 135 fr. de frais.

Prochaine audience du tribunal correctionnel

(c) Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers siégera les 26 et 27 novembre prochains pour juger trois affaires dont deux à huis clos (délits contre les meurs) et l'autre relative à une escroquerie, en audience publique.



Nouvelle crise au Kremlin

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Fin juillet 1943, nommé à la tête du 3me front d'Ukraine, il prit une part importante à l'offensive qui chassa les Allemands du bassin du Donetz. Forçant le Dniepr à Dniepropetrovsk, il couronna la campagne d'hiver 1943-1944 par la libération du grand port d'Odessa. L'été suivant, le coup d'état du roi Michel et le retournement de l'armée roumaine lui permirent d'occuper la Roumanie aux moindres frais et d'envahir la Hongrie. Le régent Horthy ne parvint pas à se dégager de l'emprise hitlérienne, mais ses troupes cessèrent le combat pour la plupart, et les Allemands se trouvèrent à un contre cinq en face de Malinovsky auquel Staline, en septembre 1944, avait conféré le bâton de maréchal de l'U.R.S.S. Au mois d'avril 1945, son groupe d'armées (2me front d'Ukraine), auquel les observateurs occidentaux accordaient moins de valeur militaire qu'aux forces commandées par les Joukov et les Rokossovsky, libérait Vienne, si l'on nous permet cette expression.

Il termina les hostilités comme commandant du front de Transbaikalie; au lendemain des explosions d'Hiroshima et de Nagasaki, cette campagne d'Extrême-Orient ne fut pas beaucoup plus qu'une promenade militaire, le Mikado ayant demandé de capituler.

LES QUESTIONS QUI SE POSENT

Personnalité militaire beaucoup moins accusée que son prédécesseur et subordonné, avec lequel il entretenait des rapports dépourvus de toute cordialité, le maréchal Malinovsky sera, entre les mains de M. Nikita Khroutchev, un instrument aussi docile qu'en 1939, les Vorochilov et les Boudienny entre celles de Joseph Staline. En dépit des habiletés qu'essayait d'accréditer la presse communiste occidentale, pas mieux renseignée que nous ne le sommes sur les secrets du Kremlin, l'ex-

clusion de Joukov du «praedidium» du comité central du parti communiste, donne tout son sens à cette mutation. Mais encore, la disgrâce du vainqueur de Moscou appelle une autre question : voulait-il freiner ou, au contraire, accélérer les initiatives de M. Khroutchev ?

Dans l'état actuel de notre information, avouons honnêtement qu'on est incapable de conclure. Quoi qu'il en soit, l'éditorial de la «Pravda» faisant appel à l'union du peuple soviétique, donne à penser que cette nouvelle crise à Moscou peut être assimilée à un véritable tremblement de terre. Telle était la popularité de Joukov.

POLOGNE

L'épuration du parti : «cellules de contrôle»

VARSOVIE, 28 (Reuter). — On annonçait lundi soir dans la capitale polonaise que des «cellules de contrôle» du parti communiste seraient créées en vue de soumettre l'activité et l'attitude de tous les membres du parti à un examen minutieux. Le 10me Plenum du comité central du parti ouvrier unifié de Pologne a pris une résolution dans ce sens, laquelle a été publiée lundi soir. Cette résolution contient des détails relatifs à l'épuration envisagée dans les rangs du parti.

Le Plenum a décidé entre autres, de renvoyer, au milieu de 1958, le troisième congrès du parti. D'ici là, l'épuration devra être achevée dans tout le pays. La résolution dit notamment qu'il est nécessaire «que le parti soit épuré des faibles mal famés, des vagabonds, des incitateurs aux troubles et des démagogues». De plus, il est nécessaire d'exclure du parti «ceux des membres qui ne s'y sentent pas liés par leur idéal». L'expression technique utilisée pour l'examen de la position de tous les membres du parti est «vérification».

SUÈDE

Tentatives en vue de sortir de la crise

STOCKHOLM, 28 (Reuter). — Les chefs libéraux et conservateurs ont commencé lundi des pourparlers avec les agrariens en vue d'établir une éventuelle coalition gouvernementale. On sait que les agrariens soutenaient jusqu'au maintien des socialistes.

Le premier ministre socialiste sortant, M. Erlander, a fait savoir qu'il serait disposé à former un cabinet minoritaire socialiste, mais qu'il ne pourrait participer à une coalition avec le centre-droite.

Les leaders Bertil Ohlin (libéral) et Jarl Hjalmarson (conservateur) ont informé, lundi, le roi Gustave-Adolphe qu'ils étaient prêts à tenter de constituer un gouvernement avec M. Gunnar Hedlund (agrarien). On ne sait si le souverain préférera une telle solution à un cabinet de minorité socialiste.

Informations suisses

FRIBOURG

Une jeune mère de famille blessée accidentellement par un coup de feu

FRIBOURG. — Un terrible accident est survenu dimanche, dans la buanderie du restaurant Continental, à Fribourg, situé près de la gare. Le jeune Ansermet était allé charger, samedi après-midi, dans les environs de Fribourg, un camion de quelques camarades. En rentrant, il alla accrocher son fusil à la buanderie, mais oubliant d'en extraire les deux cartouches à grenaille qui se trouvaient dans le canon. Dimanche après-midi, une jeune fille remua l'arme par inadvertance. Un premier coup partit et le projectile se logea dans le plafond. Mais la déflagration fit tomber l'arme, qui déchargea son deuxième coup. Celui-ci atteignit une femme de ménage, Mme Civitta Riggo, âgée de 23 ans, d'origine italienne. Elle reçut la décharge dans le bassin, à bout portant.

Gravement atteinte la malheureuse fut transportée à l'hôpital des Bourgeois, où l'on dut pratiquer sur elle une opération délicate. Sa vie est en danger.

★ Vendredi, un joueur tchèque de hockey sur glace s'est présenté au Club de patinage de Zurich et à la police pour demander le droit d'asile, qui lui fut provisoirement accordé. Ce joueur, M. Stanislav Nepomucky, né le 12 septembre 1932, se trouvait jeudi en route, avec l'équipe nationale tchécoslovaque de hockey sur glace, pour regagner sa patrie en revenant de Stockholm via Zurich. Nepomucky déclara aussi que les joueurs de l'équipe nationale tchécoslovaque, qui avaient été emprisonnés en 1950, avaient été tous remis en liberté.

CONFÉDÉRATION

Les délégations italo-suisse approuvent le financement du tunnel du Grand-Saint-Bernard

STRESSA, 28. — Les délégations italienne et suisse des syndicats pour le tunnel du Grand-Saint-Bernard se sont réunies à Stressa sous la présidence du professeur Grosso, président de la province de Turin. Du côté suisse étaient présents en particulier des représentants des Conseils d'Etat du Valais et de Vaud et de la Municipalité de Lausanne. La délégation italienne comportait également des délégués de la province et de la ville de Turin et de la vallée d'Aoste. Les deux délégations, après examen attentif, ont approuvé une solution définitive pour le financement de l'ouvrage, qui permettra une rapide réalisation. En outre, elles ont approuvé la constitution d'une commission mixte italo-suisse pour traiter des affaires communes.

★ Les six municipaux sortants de la commune d'Aarau qui acceptaient une réélection ont été confirmés, dimanche, dans leurs mandats. Un nouveau municipal a également été désigné. La Municipalité d'Aarau reste ainsi formée de trois radicaux, un jeune-radical, deux socialistes et un membre de l'Alliance des indépendants.

Advertisement for Cinema des Arcades, showing the film 'Romance inachevée' (The Glenn Miller Story) starting on Monday at 7h 15.

AVIS TARDIFS

Boulangerie G. Fahrni

Saint-Blaise

Fermée mardi dès 12 h.

pour cause de deuil

an 21

ETUDE SANITAIRE DU LAC

Le public est informé qu'un bateau de la S.N.L.M. stationnera pour des sondages, à divers endroits du lac, le 29 octobre, de 7 à 21 heures.

Restaurant du Jura

Treille 7 - Neuchâtel

Dés aujourd'hui

cuissees de grenouilles fraîches

Vendredi 1er novembre, dès 20 h.

AU CERCLE NATIONAL

GRAND LOTO

Des chauffeurs militaires (A.R.T.M.) Des montres, chevreuils, poullardes, etc.

Raisin Doré d'Italie

le 1/2 kilo Fr. — 65

CHOUX-FLEUR du pays

le 1/2 kilo Fr. — 40

Advertisement for Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., located at 6, rue du Concert, Neuchâtel.

Aujourd'hui

29
octobre

SOLEIL lever 7.08
coucher 17.19

LUNE lever 12.57
coucher 22.55

AU JOUR LE JOUR

La guerre des poubelles

« L'ennui naquit un jour de l'union-formité. » Et ce dicton date d'avant la décision prise par les autorités d'unifier la forme de nos poubelles. Vous souvient-il, il y a quelques années, de la variété des seaux, paniers, boîtes ou autres récipients chargés de détritus que les ménages déposaient devant leur porte aux premières heures du matin ? Ou tard dans la soirée. Ce qui faisait dire au voisin : « Tiens, Mme X fait la grosse matinée, elle a peur de manquer le passage du char à balayeurs. »

Maintenant, seule la grandeur apporte quelque variante à nos poubelles. Pour les reconnaître facilement, quelques propriétaires y apposent des marques à la peinture : initiales, croix ou double trait.

Mais il est des poubelles anonymes qu'une main saisit, croyant attraper une sienne sœur. Et c'est ainsi que certaines d'entre elles passent quelques jours, sinon de vacances du moins de changement, chez un voisin. La véritable propriétaire ne se fait généralement pas de souci pour cette disparition. Elle sait que, bientôt, son bien se retrouvera sur le trottoir et qu'elle pourra en prendre de nouveau possession. Sans penser à mal, elle aura même pris soin de la poubelle restée en panne sur le bord de la route plusieurs heures après le passage de la voiture communale.

Ces disparitions ne sont en somme pas une catastrophe. Si toutes les erreurs pouvaient être réparées aussi gentiment et aussi calmement, le monde tournerait bien agréablement !

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage
Côtelettes d'agneau Nelson
Carottes Vichy
Pommes sautées
Fruits

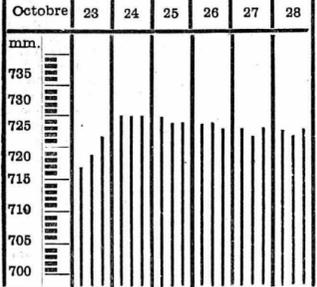
... et la manière de le préparer

Côtelettes d'agneau Nelson. — Préparer une farce avec des oignons hachés, 2 jaunes d'œufs, 2 cuillères de crème fraîche, du sel et quelques tranches de jambon cru coupées finement. Faire rôtir des côtelettes d'agneau sur un côté dans du beurre, les poser sur un plat allant au four et couvrir le côté non rôté avec la farce. Parsemer de flocons de beurre, de fromage râpé et cuire au four pendant un quart d'heure.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 28 octobre. Température : Moyenne : 8,1 ; min : 3,8 ; max : 14,0. Baromètre : Moyenne : 722,8. Vent dominant : Direction : est ; force : faible. Etat du ciel : Clair à légèrement nuageux.

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)
Hauteur du baromètre réduite à zéro



Niveau du lac, 27 octobre : 429,07
Niveau du lac du 28 oct., 6 h. 30 : 429,06

Prévisions du temps. — Pour toute la Suisse : Quelques brouillards matinaux au pied nord du Jura et sur le Plateau, ailleurs beau à nuageux. Journée douce. En plaine, température voisine de 5 degrés en fin de nuit et de 13 degrés dans l'après-midi au nord des Alpes, comprise entre 15 et 20 degrés au sud des Alpes.

Décision du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique : Dans sa séance du 26 octobre 1957, le Conseil d'Etat a autorisé M. René Blumenthal, domicilié à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité d'assistant-pharmacien.

Nominations militaires

La chancellerie d'Etat nous communique : Dans sa séance du 22 octobre 1957, le Conseil d'Etat a nommé au grade de lieutenant d'infanterie, à partir du 27 octobre 1957, les caporaux : Claude Schneider, né en 1935, domicilié à Neuchâtel ; Marcel Jeanneret, né en 1936, domicilié aux Hauts-Geneveys ; Raymond Lauener, né en 1933, domicilié à la Chaux-de-Fonds ; Eric Perregaux, né en 1934, domicilié à la Sagne.

Naissances

Monsieur et Madame ANDREONI ont la joie d'annoncer la naissance de

Philippe
28 octobre 1957

Maternité Neuchâtel

Monsieur et Madame R. DELLEY-PETER ont la joie d'annoncer la naissance de

Cedric
Valangines 17 Clinique du Crêt

CHRONIQUE REGIONALE

UNE SESSION PARLEMENTAIRE EXTRAORDINAIRE

La loi sur l'assurance maladie devant le Grand Conseil neuchâtelois

Le projet est renvoyé à une commission après un long débat

Le Grand Conseil neuchâtelois a commencé hier après-midi une session extraordinaire de deux jours, sous la présidence de M. André Butikofer. Il est d'abord procédé à l'assentiment de MM. Albert Calame (soc.), de Fleuriot, et Francis Boget (soc.) de Cortaillod. Lecture est donnée d'une lettre de reconnaissance du comité « Notre Jeune Fédéral pour la Grèce ».

La donation du château de Môtiers

Au nom du groupe radical, M. J. Ruffieux souligne que la dépense prévue pour l'entretien des bâtiments du rural ira en augmentant ; d'autre part, il conviendrait que l'Etat soit propriétaire des forêts avoisinantes. Le groupe radical propose le renvoi du projet à une commission.

M. Ch.-H. Borel (p.p.n.) propose, au nom de son groupe, de refuser ce don, qu'il s'explique par l'état vétuste des bâtiments auxquels le propriétaire ne veut plus remédier, vu les frais.

L'acceptation du don est défendue par M. A. Petitpierre (lib.) qui est certain que les locaux trouveront des utilisations intéressantes. Pour le Val-de-Travers, la reprise du château par l'Etat est utile. L'acceptation du don n'exclut pas qu'un achat de forêts ne puisse se faire.

Le groupe socialiste, déclare M. E. Dubois, est d'accord avec l'acceptation du don à condition que la question des accès soit résolue.

M. Pierre-Auguste Leuba, chef du département des travaux publics, remarque que personne ne se fait des illusions sur la valeur intrinsèque des bâtiments. L'Etat, en acceptant le don, obéit principalement à des considérations relevant de la protection des monuments et des sites. Si l'Etat n'entreprend pas les restes du château, plus rien ne subsistera au cours des ans, comme il est arrivé pour le château de Rochefort. On ne prévoit pas une restauration ou du faux neuf, mais simplement l'entretien de ce qui subsiste.

Après d'autres interventions de MM. G. Piaget (rad.) et A. Corswant (p.p.n.), l'assemblée prend le projet en considération par 94 voix contre les 12 voix du groupe p.p.n. Le renvoi à une commission est refusé par 51 voix contre 25. Au vote d'ensemble, le décret est finalement adopté par 84 voix contre 17.

Formation professionnelle

L'assemblée examine le projet d'octroi d'un crédit de 30.000 francs pour l'équipement d'une classe cantonale neuchâteloise pour apprentis typographes.

M. Ch. Ryser (soc.) apporte l'adhésion de son groupe à cette utile et intéressante réalisation. M. M. de Coulon (lib.) fait de même pour son groupe. M. W. W. (rad.) pour le sien. M. F. Faessler pour le p.p.n., qui remarque toutefois que la typographie est la première profession à bénéficier dans le canton d'une subvention de l'Etat allant au-delà de ce que prévoient jusqu'ici les lois et règlements. M. J. Steiger (p.o.p.) pense que la classe aurait dû être placée à la Chaux-de-Fonds où il y a une école d'art, alors que M. H. Borel (soc.) estime que les frais de déplacement des élèves des Montagnes ne doivent pas être à la charge des parents.

M. André Sandoz, chef du département de l'industrie, répond aux objections de détail faites dans le débat, notant que certaines dispositions de loi sur la formation professionnelle devront être modifiées.

Le projet est adopté par 104 voix sans opposition.

L'assurance maladie

Le débat sur l'important projet de loi sur l'assurance maladie est ouvert par M. M. Favre (rad.) qui félicite le département de l'intérieur d'avoir mené à bien ses travaux avec les caisses. Pour l'orateur, l'assurance maladie doit obéir à certaines conditions : elle ne doit pas être étatisée, la loi doit renfermer le minimum d'obligations, elle ne doit pas entraîner des charges trop lourdes. Le groupe radical est réservé au sujet du financement par l'augmentation de l'impôt. Il propose le renvoi du projet à une commission.

Ce renvoi est également demandé par le Dr G. DuPasquier au nom du groupe libéral qui exprimera son opinion dans la commission.

M. A. Corswant (p.o.p.) fait quelques considérations sur l'assurance maladie dont la généralisation est fermement soutenue par le p.o.p. Il pense toutefois que la multiplicité des caisses rend l'administration de l'assurance moins rationnelle que s'il y avait une caisse unique. Le p.o.p. estime par ailleurs que les limites de ressources prévues pour la catégorie des assurés de condition modeste sont trop basses. Il est opposé au mode de financement prévu, soit l'augmentation de l'impôt, jugeant fautive juridiquement la création d'une relation directe entre une dépense sociale et une augmentation de l'impôt.

Associer l'assurance maladie et une augmentation de l'impôt est une manœuvre réactionnaire (mouvements divers dans la salle).

M. H. Verdon (soc.), en tant que

président de la Fédération neuchâteloise des sociétés de secours mutuels, relève que le projet de loi donne en général satisfaction à ce groupement, notamment en ce qu'il prévoit l'assurance obligatoire des enfants. Mais il faut déplore qu'on lie l'introduction d'une loi sociale à une augmentation de l'impôt, ce qu'on n'a pas fait précédemment. Ce projet est un compromis qui est coûteux, mais il est incontestablement un progrès.

M. J.-F. Joly (rad.) examine la question du financement de l'assurance, notant qu'un recours à une augmentation de l'impôt est une solution. Le problème a en tout cas le mérite d'être clairement posé : ou bien le peuple consentira à une augmentation d'impôt de 5 %, estimant que l'assurance doit être réalisée ou bien le contribuable refusera le projet parce que la note à payer est déjà suffisamment lourde. M. Joly pense qu'il ne faut pas trop charger le bateau. On ferait déjà œuvre positive en demandant à l'Etat de payer les tiers des primes pour les enfants, la prime entière pour les enfants dont les parents sont secourus par les services sociaux. En limitant notre objectif à ce point du programme, on aurait une dépense annuelle de l'ordre de 500.000 francs, ce qui aurait plus de chance d'obtenir l'agrément du peuple.

M. E. Lauener (rad.) remarque que la période d'euphorie et de la facilité est passée. Il est nouveau dans notre parlement que le Conseil d'Etat propose de trouver une nouvelle ressource pour couvrir une nouvelle dépense. Or le recours à l'impôt est inéluctable au moment où l'Etat en est arrivé au point d'éprouver des difficultés de trésorerie. M. Lauener a confiance dans le peuple qui saura faire un sacrifice afin qu'un progrès social soit réalisé. Une telle consultation populaire sera un véritable test de notre démocratie.

M. P. Porret (p.p.n.) regrette qu'on ait prévu l'assurance obligatoire pour les enfants. Le groupe p.p.n. demande le renvoi à une commission.

Quant à M. P. Rognon (rad.) il s'élève avec vigueur contre un propos du leader de l'extrême-gauche selon lequel les taxations ne sont pas faites avec le soin voulu. M. Rognon se porte en faux contre cette accusation proférée à l'égard de l'inspecteur des contributions.

M. René Calame (p.p.n.) donne connaissance des modalités de l'accord conclu dans l'industrie horlogère entre patrons et ouvriers au sujet de l'assurance maladie. Il faut demander à la commission, dit-il, de pousser les organisations professionnelles à organiser elles-mêmes l'assurance maladie, ce qui épargnerait des charges à l'Etat.

Pour M. J.-P. Joly (rad.), il faut que chacun participe à la dépense, de même que chacun doit assumer ses responsabilités. M. F. Bourquin (soc.) voit l'unité au sein du parlement sur cette assurance, mais on est divisé quant au financement, ce qu'il fait pourtant bien ressortir.

M. Pierre-Auguste Leuba, chef du département de l'intérieur, relève avec quelle rapidité le projet a été mis sur pied, grâce à la collaboration de la commission consultative. Certes, le projet n'est pas idéal ; il correspond à ce

qui peut être supporté financièrement. On verra prochainement que le budget ne peut être équilibré. C'est dire que toutes les recettes ordinaires sont utilisées. Il est évident que si l'on recourt à l'augmentation de l'impôt, il faudra modifier préalablement la loi fiscale. Dire que le gouvernement — et ici M. Leuba s'adresse à M. Corswant — présente un projet de telle façon que le peuple le repoussera, c'est faire une insinuation particulièrement mal venue, car rarement un projet de loi a donné lieu à autant de discussions et exigé autant de travail.

M. Leuba s'explique sur le choix qui a été fait du mode de financement. L'augmentation de la contribution aux charges sociales sera minime pour la majorité des contribuables. Il convient de remarquer que 15.734 contribuables ne paient pas cet impôt, 13.306 paieront un supplément de 2 fr. 50, 13.503 paieront un supplément de 2 fr. 30 à 5 francs, alors que les contribuables de la classe supérieure paieront plus de 1 million de francs. Exonérer un plus grand nombre de contribuables, c'est vouloir se livrer à la démagogie.

L'exposé de M. Leuba provoque une réplique de M. Corswant et une duplique du chef du département de l'intérieur qui affirme au leader populiste que le peuple neuchâtelois n'est pas formé de mendiants et qu'il se trouvera beaucoup de citoyens pour faire le sacrifice qu'on leur demande.

On passe au vote. L'entrée en matière n'est pas combattue et l'assemblée se prononce pour le renvoi à une commission de 15 membres, par 106 voix sans opposition.

Les constructions nouvelles à l'hospice de Perreux

Nous avons publié un résumé du rapport sur les projets de travaux à Perreux, dont le coût total sera de 6.120.000 francs.

Le groupe radical par la voix de M. Ch. Dubois, propose le renvoi à une commission qui devrait mener ses investigations dans le ménage commercial de Perreux, dont les dépenses ne cessent d'augmenter.

Le Dr G. DuPasquier (lib.) propose également au nom de son groupe le renvoi à une commission.

M. J. Liniger (soc.) déclare que son groupe approuve le projet. Le renvoi à une commission n'est pas absolument nécessaire dès le moment où l'on sait que ce projet a été longuement étudié (une dizaine d'années). Les socialistes ne s'opposent d'ailleurs pas à ce renvoi. M. Liniger examine le problème que pose Perreux, notant que si l'Etat dépense annuellement 1 million 400.000 francs pour Perreux et les établissements hospitaliers, la dépense est du même ordre pour les communes et fondations propriétaires d'hôpitaux. Or si le partage par moitié des charges entre l'Etat et les communes est admis pour les nouveaux bâtiments de Perreux, il faudrait qu'il en soit de même pour les constructions hospitalières communales ou régionales.

La séance est levée à 17 h. 35 et le débat sur Perreux reprend ce matin par la réponse du Conseil d'Etat.

REGIONS DES LACS

DOUANNE

Un appartement détruit par le feu

(c) Lundi matin, vers 9 h. 20, l'alarme était donnée au village. Des passants venaient d'apercevoir des flammes et de la fumée sortir par une fenêtre de l'étage supérieur de l'immeuble No 104 de la rue Principale. Cette maison est située en plein centre du village et fait corps avec d'autres blocs.

Promptement, les pompiers de Douanne, secondés par un groupe de Gléresse et le premier groupe de piquet de Bière, se portèrent sur les lieux du sinistre. Comme le temps était calme, ils parvinrent à se rendre maîtres de la situation et vers 11 heures tout danger était écarté.

L'appartement où a pris le feu est détruit et la toiture est percée. Les dégâts sont importants.

L'on ne connaît pas encore exactement les causes de cet incendie, cependant il semble bien que la ménagère du 2me étage enclencha par mégarde un radiateur électrique en le touchant avec du linge alors qu'elle mettait de l'ordre dans la chambre. Ayant quitté la pièce, elle ne vit pas que le radiateur surchauffé enflammait le lit. Le feu se communiqua rapidement aux rideaux et à toute la chambre.

L'enquête est menée par le préfet de Nidau et le gendarme de Douanne. Jusqu'à 11 heures, le trafic entre la Neuveville et Bière a été détourné par la rive sud du lac.

BIENNE

Un char contre une auto

(c) Lundi, vers 11 heures, trois ouvriers sortant de la scierie Renfer à Boujean avec un char à bras chargé de planches se sont engagés sur la route du Büren au moment où une auto passait. Le conducteur de cette dernière n'a pas pu stopper à temps et sa machine a eu le garde-boue avant et la portière enfoncées. Cela représente quelque 300 fr. de dégâts.

Un garçon tombe d'un arbre et se casse les deux jambes

(c) Vers 17 heures, lundi, un élève de 7me classe, Marcel Paroz, dont le père est marchand de vélos à la route de Madretsch 35, a fait une chute d'un arbre près du collège des Tilleuls. L'infortuné garçon a eu les deux jambes brisées et plusieurs côtes cassées. Il a été conduit à l'hôpital Wildermeth au moyen de l'ambulance municipale.

MONTET

En freinant trop brusquement

(c) Lundi peu avant midi, une auto conduite par M. Hurni, agriculteur à Estavayer, qui rentrait chez lui avec ses parents, a fait un triple « looping » après un virage dangereux à l'entrée de Montet. La voiture qui roulait à vive allure fut déportée sur la droite de la route qui est bordée par le mur d'un jardin. C'est en freinant brusquement que le conducteur a provoqué l'accident, mais fort heureusement les occupants sont sortis indemnes de la culbute. La machine, par contre, est hors d'usage.

DELLEY

Décès d'un ancien syndic

(c) Le doyen de la commune, M. Joseph Delley, s'est éteint à l'âge de 92 ans. Joseph Delley, dit l'Ancien, était une personnalité fort connue et aimée dans le district de la Broye. Pendant vingt ans, il avait été syndic et inspecteur du bétail. Il s'acquitta toujours de sa tâche avec conscience. Sévère pour lui comme pour les autres, il était toujours correct et juste. Attaché à sa terre natale, il fut un agriculteur avisé et le village de Delley lui doit de nombreuses innovations.

Etant donné l'abondance des nouvelles, voir également notre chronique régionale en page 11.

LA VILLE

LES SPECTACLES

« Oh ! voilà Paris »

Oui c'est bien une bouffée d'air parisien qui, à la Rotonde, nous vient avec la revue à grand spectacle « Oh ! voilà Paris ». Hier soir la salle était comble et le public extériorisa sa joie à maintes reprises.

Nous ne voulons pas décrire ce spectacle qui est mené tambour battant et nous tient en haleine durant près de trois heures.

Dans des décors somptueux, les production N. Riva nous mènent du Petit Trianon en Orient en passant par l'Espagne et, naturellement, par Paris. Les ballets de Roger Eton nous ont séduits. De jolies filles, aux innombrables costumes, ne cessent de tourner tantôt avec langueur, tantôt dans un rythme endiablé, mais toujours avec grâce. Un excellent « French cancan » nous fut offert, ce qui n'est pas peu dire.

Quant aux intermèdes animés par Sergeot et Lucien Frebert, ils déclenchèrent des tempêtes de rires. Leur verve intarissable et leurs mimiques désoyables leur assurent un succès mérité. Signalons aussi deux chanteurs de charme, Bruno Madej et Jean Barletta.

Les danseurs, Pierre Josselin et Sylvia Bordone, ont une excellente technique et une classe indéniable. Ils sont d'ailleurs entourés d'autres artistes qui leur donnent une bonne réplique. Danseuses et chanteuses charmant et la vue et l'oreille : Claude Pacaud, Lina Carène, Michèle Wannier, Lydie Lore et Frédérique. Quant à Marguerite Perney, elle nous fait revivre le beau temps du music-hall et nous rappelle avec émotion Mistinguett.

Bref, tableaux et sketches mériteraient tous une mention spéciale. Ils assurent une réussite méritée à cette revue faite de grâce, de légèreté et d'esprit.

Pour terminer, disons encore que le petit orchestre, dirigé par Marcel Dubel, souligne, par son rythme entraînant, la réelle valeur de « Oh ! voilà Paris ».

J. My.

VAL-DE-TRAVERS

LA COTE-AUX-FÉES

La grippe sévit au village

(c) L'épidémie de grippe qui sévit dans le pays n'a pas épargné notre région.

Très nombreux sont ceux qui sont allités actuellement ou qui l'ont été, les uns plus gravement que d'autres. Dans certaines de nos entreprises, une trentaine d'ouvriers sont retenus au domicile. D'autre part, le nombre des élèves malades étant très élevé au collège, les classes ont été fermées hier pour quelques jours.

MOTIERS

Inauguration de la nouvelle laiterie

(c) C'est samedi soir que la Société de laiterie a procédé à l'inauguration de la nouvelle laiterie, que vient de construire à la Grand-Rue, et qui remplacera désormais les locaux par trop désuets qu'elle occupait depuis près de 50 ans. Conçue et réalisée selon les données les plus modernes, cette nouvelle laiterie, tant par son aspect extérieur que par son agencement intérieur, n'a rien à envier à ce qui s'est fait ailleurs. A l'occasion de cette inauguration, la société avait invité ses membres et les autorités à une réception qui eut lieu à l'hôtel de ville des Six-Communes. Au cours de celle-ci, M. Bütschi, président du Syndicat des producteurs de lait, releva combien cette amélioration était nécessaire et répondait à un besoin. Au nom du Conseil communal, M. L. Marezzand, président de commune félicita tous ceux qui furent les artisans de cette réalisation.

Madame Blanche Comi-Pauli, à Sonvilier ; Madame et Monsieur Salvatore Comi-Salve, Italie ; Monsieur Antonio Comi, à Sonvilier ; Mademoiselle Cristina Comi, à Sonvilier ; Madame et Monsieur Giovanni Corchia-Comi, à Sonvilier ; la famille Edouard Pauli, à Villeret, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Nicola COMI

leur très cher époux, fils, frère, beau-frère, cousin et ami, enlevé subitement à leur affection, dimanche 27 octobre 1957, à l'âge de 28 ans.

L'enterrement, auquel on est prié d'assister, aura lieu mercredi 30 octobre, à 12 h. 45, départ de l'hôpital ; culte à la chapelle de l'hôpital à 12 h. 30.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur René Favre-Mercanton, à Areuse ;
Mademoiselle Jacqueline Favre, à Londres ;
Madame et le docteur Alois Omlin-Mercanton et leurs enfants ;
Monsieur Eric Mercanton ;
Monsieur et Madame Frédéric Favre ;
Madame et Monsieur Aimé Benoit-Favre et leur fille Martine ;
Monsieur Adolphe Stauffer ;
Mademoiselle O. Plainchamp, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame René FAVRE
née Alice MERCANTON

leur très chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante et parente, enlevée subitement à leur tendre affection, dans sa 54me année, après quelques heures de maladie.

Areuse, le 28 octobre 1957.
(Clos Roset)

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esia 30:15.

L'ensevelissement aura lieu à Boudry, mercredi 30 octobre 1957, à 13 h. 45. Culte pour la famille à 13 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les autorités communales de Boudry sont informées du décès de

Madame Alice FAVRE

épouse de Monsieur René Favre, vice-président du Conseil communal.
L'ensevelissement aura lieu à Boudry mercredi 30 octobre 1957, à 13 h. 45. Conseil communal.

Le comité du Groupement des contemporains de 1906 du district de Boudry a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Alice FAVRE

épouse de Monsieur René Favre, membre actif.
Pour les obsèques prière de consulter l'avis de la famille.

La Direction et le Personnel de la Société de Banque Suisse, Siège de Neuchâtel, ont le regret de faire part du décès de

Madame Alice FAVRE

épouse de leur directeur, Monsieur René Favre.

La commission scolaire et le corps enseignant du collège de Boudry ont le profond regret de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Alice FAVRE

présidente des dames inspectrices, décédée le 27 octobre 1957.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame Alice FAVRE

Les comités de la Fanfare de Boudry et de son Amicale ont le pénible devoir d'aviser leurs membres du décès de

Alice FAVRE-MERCANTON

épouse de Monsieur René Favre, président de l'Amicale de la fanfare.
L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Boudry, mercredi 30 octobre 1957, à 13 h. 45.

La commission de l'Ecole secondaire de Boudry-Cortaillod a la grande douleur de faire part de la mort de

Madame René FAVRE

présidente du comité des dames inspectrices
Pour la date et l'heure de l'enterrement, se reporter à l'avis de la famille.

C'est en Lui que vous aussi, après avoir entendu la Parole de la vérité, l'Evangile de votre salut, c'est en Lui que vous avez cru et que vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis.
Ephésiens 1:13.

Madame Camille CHALLANDES

Madame Camille Challandes-Clémengon, à Peseux ;
Monsieur et Madame René Challandes-Filippi et leur fille Josianne, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Aimé Challandes-Richard et leurs fils Laurent et Jacques, à Peseux ;
Monsieur Francis Challandes-Turrian, à Peseux ;
Monsieur José Challandes-Pfeiffer et son fils Christian, au Villaret sur Colombier ;
Madame et Monsieur Ewan Marti-Challandes et leurs fils Blaise-Ewan et Dominique, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame veuve Adolphe Clémengon, à Corcelles (Neuchâtel), ses enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu James et Georges Challandes, à Saint-Blaise, à Fontainemelon, à Fontaines ;
von Allmen, à Malvilliers, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du subit départ pour la patrie céleste de

Monsieur Camille-René CHALLANDES

leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle, cousin, parent et ami, en ce jour, dans sa 62me année.
Peseux, le 28 octobre 1957.

Ps. 28.
L'ensevelissement aura lieu jeudi 31 octobre, à 13 heures.
Culte pour la famille, à 12 h. 30, au domicile mortuaire, Château 15.

IN MEMORIAM

A notre bien-aimé époux et papa

Alexis VONLANTHEN

29 octobre 1956 - 29 octobre 1957
Une année déjà, mais le temps ne peut combler le vide que tu as